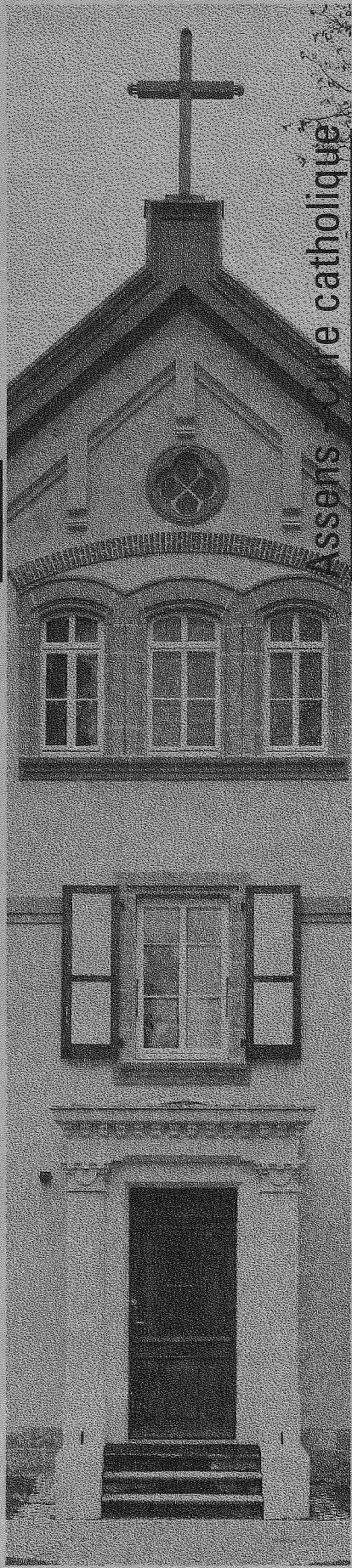




Aubonne - Cure d'En Haut



Assens - Cure catholique

Cures du canton de Vaud

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

ORGANISATION

1. Par sa décision du 17 novembre 1989, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la restauration des cures d'Aubonne I, Aubonne II, Assens et Agiez.
 2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
M. Eric Caboussat, (présidant la séance en remplacement de Mme Anne-Marie Depoisier)
Mme Danièle Forster
M. Adrien Streit
M. Yves Paquier
Mme Françoise Ostermann
M. Henri Paccaud
M. Michel Desmeules
M. Gilbert Tharin
M. Jean-Jacques Roch
M. Francis Dutoit
M. Gérard Nicod
accompagnée de :
M. Marcel Blanc, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
M. Hans-Rudolph Braun, architecte au Service des bâtiments
Mme Raluca Fuchs, architecte au Service des bâtiments
M. Jean-Pierre Châtelain, technicien au Service des bâtiments
Mme Florence Béguin, secrétaire au Service des bâtiments
visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil pour Aubonne I et Agiez. Les cures d'Aubonne II et Assens, à la demande de la commission, font l'objet de nouvelles études avant d'être à leur tour acceptées.
 3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par décret du 10 décembre 1991, un crédit global de Fr. 3'450'000.-- pour les deux cures d'Aubonne II et Assens catholique, dont Fr. 1'360'000.-- pour Assens.
 4. Organisation du maître de l'ouvrage :
Etat de Vaud, Service des bâtiments :
M. Hans-Rudolph Braun, chef de la Section travaux
Mme Raluca Fuchs, représentant du maître de l'ouvrage (Aubonne II)
M. Jean-Pierre Châtelain, représentant du maître de l'ouvrage (Assens)
Fédération des paroisses catholiques : M. Pierre Grobéty, secrétaire général
Mandataires Aubonne II :
Architectes
Ingénieur civil
Ingénieur CVC
Mme Marie-Anne Prenat et REGTEC S.A.
M. Henri Piguet
M. André Narr
Mandataires Assens :
Architectes
Ingénieur CVC
Géomètre
MM. Ulysse Moriggi et Pascal Duvillard
M. André Narr
M. André Jan et Régis Courdesse
 5. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par M. Charles Matile (Assens) et Mme Michèle Antipas (Aubonne II).
-

LES CURES DU CANTON DE VAUD

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^{ème} siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion. La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs.

Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

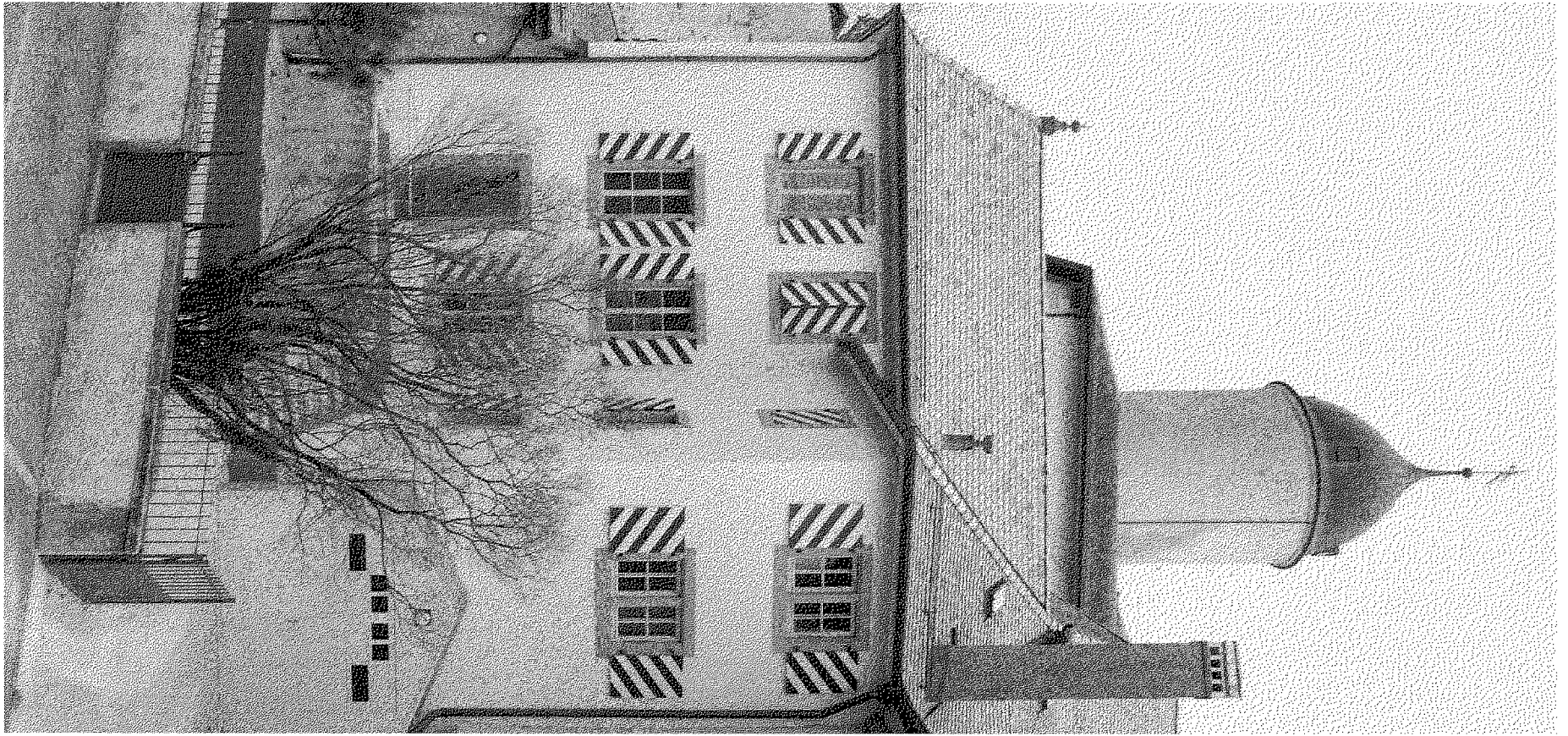
La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et, en particulier, ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO *Architecte cantonal*

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société. Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités. Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blancs depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud. Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine; nous devons nous montrer dignes de cet héritage; les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC

*Chef du Département des travaux publics,
de l'aménagement et des transports*



Aubonne-Cure d'En Haut

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

PRINCIPE D'INTERVENTION



La seconde cure d'Aubonne a été particulièrement intéressante à restaurer en tant qu'îlot urbain sis au pied du Château, nous faisant découvrir couche par couche, de ses fondations jusqu'aux toits, les strates de sa composition et la chronologie de son histoire. On a pu lire une sorte de roman au travers des plans, éléments cadastraux, relevés, permettant de voir les premières fondations, les adjonctions, les réunions d'édifice, la coupe d'un angle, enfin la transformation progressive de cet îlot jusqu'à notre intervention. Son intérêt est souligné plutôt par sa composition faite de plusieurs bâtiments d'importance et d'affectations différents, liés ou non entre eux selon les époques, que par ses caractéristiques architecturales.

On relèvera néanmoins un corps de logis principal de type habitation bourgeoise très homogène, tant au niveau des façades qu'au niveau des espaces intérieurs. Les boiseries et armoires encastrées caractérisent les pièces principales, halls et passages, et sont d'époques différentes selon leur situation (XVIIIe, XIXe et XXe siècles). Les annexes de service comprennent la cage d'escalier à l'origine, l'ensemble étant accessible par une galerie extérieure.

Le sous-sol de l'habitation était historiquement affecté en magasin, sur la rue, pour

la partie est. A l'ouest, il devait recevoir un pressoir, comme en témoignent les types d'ouvertures sur la rue et la cour intérieure.

En 1943, les annexes et le bâtiment principal ont été confondus en un seul immeuble par l'installation d'un escalier traversant de manière brutale l'épais mur de refend, créant par là même un très grand logement.

L'intervention d'aujourd'hui, outre la restauration des parties intéressantes (comme la salle de paroisse, les chambres, les salons), a été de restituer une distribution logique des bâtiments respectant leur typologie et leur autonomie. Le projet de transformation s'articule autour de ce problème de circulation.

Ainsi un escalier nouveau distribue maintenant le corps principal du logis sur 2 niveaux et l'ancien escalier, démonté et recomposé, a été remis à sa place originelle distribuant les annexes où sont installés des bureaux. On a également profité de restaurer l'ancienne entrée en supprimant un sas thermique créé en 1943 sous le portique et masquant une partie de la façade.

Au sous-sol, les travaux importants ont permis de dégager un bel espace de foyer dans l'ancien pressoir, pour créer un dégagement supplémentaire à la salle de paroisse. Ainsi la structure porteuse (pilier central et poutre principale) de la dalle de cette partie du bâtiment a-t-elle été remise en valeur retrouvant sa fonction et sa spatialité.

La restauration de la salle de paroisse a été faite en portant l'accent sur la mise en valeur des boiseries et de la scène, ensemble homogène datant de 1913.

En toiture, on a restitué des ouvertures par lucarnes pour les anciennes dépenses. En façade nord on a réouvert des fenêtres condamnées en 1872.

Intérieurement, les interventions nouvelles sont visibles et s'intègrent par juxtaposition, placage ou décollément. Ceci est visible en particulier pour les équipements et le nouveau mobilier, les cuisines, les parois de séparation, l'annexe garage.

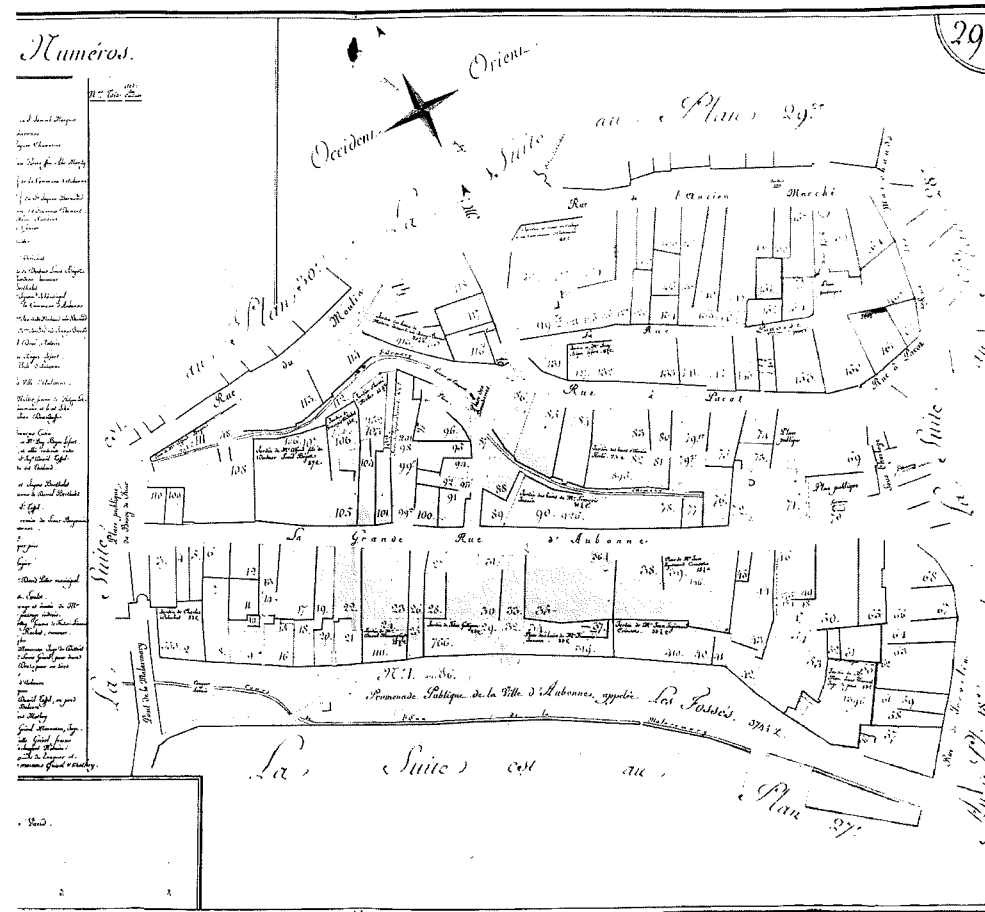
Le choix des revêtements de sols, en dehors de la restauration des parquets, s'est porté sur un carrelage module 20/20 appliqué aux passages, halls, cuisine et sanitaires.

Ce petit îlot urbain garde, après l'installation de circulations différenciées, toute la richesse de sa situation, par sa façade noble et classique orientée vers le Château, ses espaces d'accès et de distribution mettant en valeur de probables cheminements et dégagements remontant loin dans l'histoire, liant la ruelle au pied du Château avec les jardins de la place des Moulins par de petits passages "entre" ou "sous" bâtiments.

Marie-Anne PRENAT *Architecte*

ANALYSE HISTORIQUE

La seconde cure d'Aubonne occupe la partie nord d'un îlot comptant deux maisons; ces deux habitations eurent une part d'existence commune puisqu'elles appartenaient au même propriétaire au début du XIXe siècle¹. La cure elle-même doit occuper l'emplacement de deux anciennes parcelles, comme semble l'indiquer la présence d'un gros mur intérieur médian, visible sur les plans cadastraux du XVIIIe siècle. En 1729, les limites du corps de logis et de l'annexe sud correspondaient déjà à celles du bâtiment actuel. Une partie du gros-œuvre antérieur à cette date est conservée, comme l'attestent la présence de baies géminées ou chanfreinées et la charpente à poteaux. C'est entre 1729 et 1821 que le bâtiment prit sa forme actuelle²: une annexe à l'ouest, ainsi qu'une sorte de passage d'entrée probablement fermé - s'ouvrant sur la rue par une belle porte cintrée - vinrent alors compléter le bâtiment. Cette reconstruction, qui comprit l'harmonisation des façades et le percement de nouvelles fenêtres, dû s'étendre également au sud de l'îlot. L'intérieur fut réaménagé au cours du troisième quart du XVIIIe siècle et, malgré les remaniements de ces dernières décennies, il en a conservé l'esprit: les boiseries, probablement le poêle de catelles peintes et peut-être une cheminée, datent de cette époque. Jusqu'en 1838, la seconde cure d'Aubonne se trouvait située à la rue du Marché⁴. Cette année-là, l'Etat acheta la maison à Mme Martin Jaccard pour y installer le second pasteur d'Aubonne et y effectua pour 730 francs de travaux. L'habitation comptait alors une cuisine, douze chambres et cabinets tous plafonnés, un sous-sol abritant deux caves, deux petits caveaux, une chambre à lessive, une boutique et un bûcher. L'une des caves, très vaste et jugée "trop considérable pour un pasteur", fut tout de suite amodiée à un particulier et le resta probablement jusqu'en 1913; on en trouve en tout cas régulièrement mention⁶. Le poste du second pasteur resta vacant entre 1845 et 1862. Pendant cette période, la cure fut louée et lorsqu'un nouveau ministre fut nommé, il dut attendre jusqu'à l'été 1863 que le locataire libère les lieux⁷. Les façades de la cure furent recrépies et revernies en 1868. C'est peut-être à cette occasion que l'on posa les corniches en bois décoratives courant sous l'avant-toit; on relèvera que les façades de la première cure, qui en sont aussi dotées, furent refaites la même année. Dès 1868, les autorités d'Aubonne, soucieuses d'améliorer le tracé des voies de la ville, firent établir un plan d'ensemble pour la correction de la rue des Moulins et de ses abords. Comme la rue tournait à angle vif devant la cure - formant un "contour défectueux entre ce bâtiment et les terrasses du château", trop étroit et "dangereux surtout pour les chars pesamment chargés, de bois de construction ou autres matériaux" - il fallait l'élargir. On suggéra donc de couper l'angle de l'édifice. Plusieurs plans et devis furent établis et ajournés: on proposa par exemple de couper uniquement la partie inférieure du bâtiment ou de l'amputer bien plus que cela n'a été réalisé. Finalement, les travaux furent exécutés en 1872 par l'entrepreneur Simon et le maçon Chavanne, sous la direction des ingénieurs Cupelin et André. Parallèlement, la rue fut nivelée, pavée et des canalisations d'égoûts furent construites. En 1874, le tracé de la rue fut à nouveau rectifié grâce à la suppression d'une remise située à l'angle nord-ouest de la cure et de divers murs; en 1917 enfin, l'Etat céda une petite place à



Plan cadastral

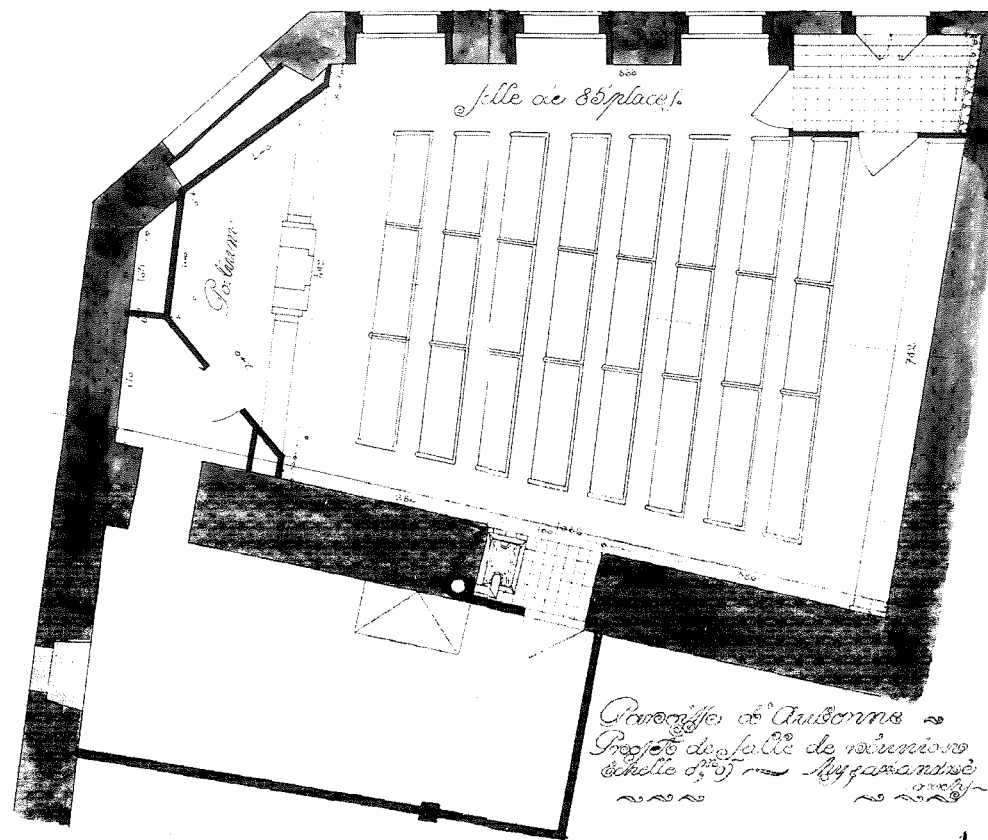
ERRATUM

Nous vous signalons qu'une erreur s'est glissée dans l'impression de cet ouvrage. L'auteur de l'analyse historique figurant en pages 4 à 6 est en effet Mme Laurence Mermoud, historienne, et non M. Olivier Feihl.

l'extrémité ouest du jardin pour permettre la création d'une place devant le moulin. A la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle (avant 1918 en tout cas), on transforma le passage d'entrée en le couvrant d'un toit plat servant de terrasse; une large baie triple fut ouverte au rez-de-chaussée de cette façade ouest¹¹.

La grande salle paroissiale fut construite au sous-sol de la cure en 1913, selon des plans établis par les architectes Alfred et Henry André de Morges: quarante-cinq ans auparavant, le pasteur réclamait déjà qu'on l'établisse à cet emplacement! Les travaux furent exécutés presque entièrement aux frais de la paroisse, alors que l'Etat avait versé un subside de 5'000 francs pour la salle de la première cure. On recomposa entièrement la partie inférieure de la façade ouest afin d'y ouvrir les trois fenêtres et la porte actuelles. Le rythme des percements reprend celui des étages dans un effort d'unification, mais la séparation des fonctions - habitation aux étages et local communautaire en bas - est clairement marquée par la présence d'un bandeau et la différence du style des encadrements. Le décor de la salle de paroisse forme un ensemble très homogène, remarquable par la composition de boiseries à pilastres cannelés qui se répondent d'un bout à l'autre de la pièce, la présence des deux colonnes monumentales et le plafond mouluré à triple ressaut. La disposition scénique de l'estrade évoquant une salle de théâtre ou une salle à fonction officielle est tout à fait particulière et ne doit pas avoir d'équivalent dans le corpus des salles de paroisse du canton: elle permet de dissimuler habilement l'angle coupé.

En 1920, les façades subirent une nouvelle réfection¹⁴. L'aménagement d'une salle de bains avec W.-C. au premier étage date de 1927, soit de la même année que celle de la première cure d'Aubonne¹⁵. C'est en 1939 qu'on installa dans l'annexe



Plan de la salle de réunion

sud le garage que le pasteur réclamait depuis quelque années; un portail fut ouvert dans le mur de clôture pour pouvoir y accéder.

De grandes transformations intérieures furent effectuées lors du chantier ouvert en 1943. L'escalier situé entre les deux annexes fut déplacé dans le vestibule du bâtiment principal; la rampe menant aux combles fut également modifiée. On déplaça les W.-C. à côté de la cuisine, précédés d'un petit vestiaire et d'une nouvelle pièce. Les cloisons divisant l'annexe sud furent démolies pour créer une chambre. On établit un tambour extérieur devant la porte d'entrée, en remplaçant la grande fenêtre triple de la façade ouest par trois petites fenêtres éclairant les nouveaux locaux.

Si le premier projet de chauffage central remonte à 1939, l'installation actuelle date de 1966. On renonça une première fois à l'agrandissement des locaux paroissiaux - jugé trop coûteux en 1952 et nécessitant la démolition d'un épais mur porteur¹ - avant de réaliser l'ensemble actuel.

Olivier FEIHL Archéotech SA

NOTES:

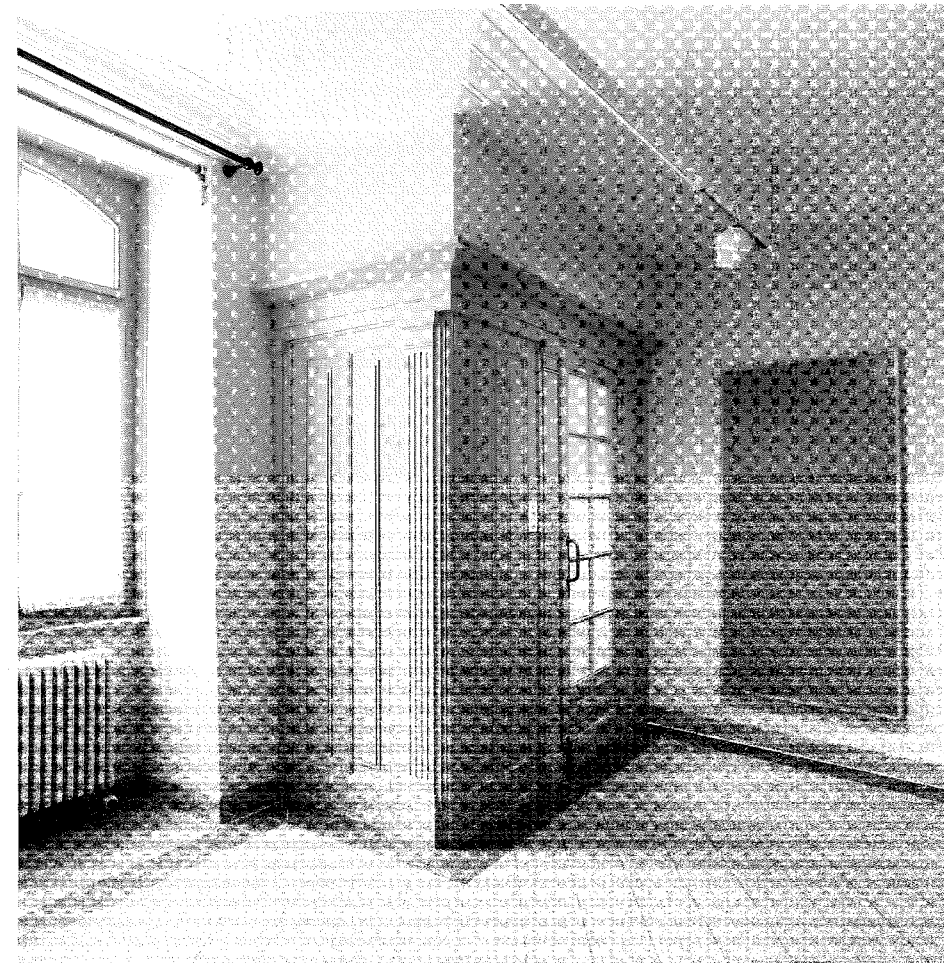
- 1 Daniel BOINOD, cf. ACV, GD 17/1, fol. 12, nos 183-184.
- 2 ACV, GB 17/b, plan cadastral de 1729, fol. 1 / ACV, GB 17/e, plan cadastral, de 1821 -22, fol. 29.
- 3 Pour la période historique antérieure au XIXe siècle, voir Monique FONTANNAZ, *Seconde cure d'Aubonne*, dossier historique, rapport dactylographié, mai 1988.
- 4 ACV, GB 17/e, plan cadastral de 1821-22, fol. 29
- 5 ACV, K IX 501/3, 39: copie pour l'Etat de l'acte du notaire Jules ROLAZ du 2 février 1838 / ACV, K IX 1002, *Protocoles de la Commission des Travaux publics*, 1838: opérations du contrôleur, nos 74-54, séance du 19 novembre 1838.
- 6 ACV, K IX 501/1, 10 novembre 1837: projet de rapport au Grand-Conseil, échange de la seconde cure d'Aubonne / ACV, K IX 1003 *Journal du Département des Travaux publics* 1868, no 1502 / ACV, CR, 1886: Département de l'Agriculture et du Commerce, p. 211 / ACV, CR, 1891: Département de l'Agriculture et du Commerce, p. 9 / ACV, CR, 1892: Département de l'Agriculture et du Commerce, p. 51.
- 7 ACV, K XIV 368. *Cures. Bâtiments, constructions, réparations 1803-1885*. Lettre du pasteur Ls VERMEIL au Conseil d'Etat du canton de Vaud du 9 octobre 1862. 8 ACV, K Xa 81, *Comptes Presbytères* p. 2
- 9 ACV, K III 10 Protocoles du Conseil d'Etat no 176 1869: p. 148, no 186, séance du 23 juin 1869 / AC Aubonne BA 2.4 Préavis et rapports du et au Conseil Communal, dossier no 361 *UProjet de la Correction de l'angle de la 2de Cure 1869 & 1870-L* Lettre de la Municipalité d'Aubonne au Conseil dudit lieu du 28 juillet 1869.
- 10 Voir Laurence MERMOUD, *Deuxième cure d'Aubonne: dossier historique XIXe-XXe siècles*, rapport dactylographié, juillet 1992, notes 29 à 61.
Une photo montre cet état ancien (déposée au Service des Bâtiments à la Riponne, sur la fiche du recensement des cures, avec une annotation au stylo "1918").
Les travaux furent peut-être effectués en 1901, date à laquelle il est fait mention d'une restauration intérieure à la cure et qui correspondrait à une réalisation technique du type du toit plat ou au style de la fenêtre (ACV, CR, 1901: Département de l'Agriculture et du Commerce, p. 63, Récapitulation des dépenses de 1901 Titre VJ3 Bâtiments et fonds de cures: "Cure d'Aubonne No 2: 4'189 frs 25").
Mais on signale aussi une importante intervention pour un montant de 6'000 francs en 1892-1893 (Voir Laurence MERMOUD, *Deuxième cure d'Aubonne: dossier historique XIXe-XXe siècles*, rapport dactylographié, juillet 1992, notes 70 à 76)
19ACV, K IX 1003 *Journal du Département des Travaux publics* 1868, nos 1488 et 1502/ ACV, K IX 1009 Copies-lettres du Département des Travaux publics 1868/5: copie-lettre no 2793 du 7 octobre 1868.
- 13 AC Aubonne, Procès-verbaux de la Municipalité A 120: p. 224, séances du 9 août, 30 août et 25 octobre 1913/ AC Aubonne, Police des constructions 1913: diverses lettres.
- 14 ACV, CR, 1920: Département des Travaux publics, pp. 130 et 131.
- 15 ACV, CR, 1927: Département des Travaux publics, p. 83.
- 16 ACV, K XIII 324 B, 1935, dossier 22/10: lettre du Département des Travaux publics au pasteur ROSSET du 12 septembre 193 / ACV, K XIII 324 B, 1939, dossier 22/4 1 ACV, K XIII 366 c 1939: no 22, cures garages: dossier 4, 18 février / ACV, CR, 1939: Département des Travaux publics, p. 4.
- 17 ACV, CR, 1943: Département des Travaux publics, p. 41 / ACV, K IX 1048 1943 titre VII K1: p. 366, no 2018 / ACV, K IX 1048 1943 titre VII K1: p. 370, no 3273 / ACV, S 34. Plans provenant du SBE.
- 18 Voir Laurence MERMOUD, *Deuxième cure d'Aubonne: dossier historique XIXe-XXe siècles*, rapport dactylographié, juillet 1992, notes 133 à 137.
- 19 On se contenta de rénover les locaux et de remplacer le poêle par des radiateurs électriques (ACV, S 96 Archives provenant du SBE. Budget ordinaire, comptes et correspondance 1951, 1952 et 1953: no 123).

Les sondages et les examens effectués sur les façades de la cure ont permis de mettre au jour au moins six étapes de coloration extérieure différentes, dont nous d'écrivons les principaux éléments ci-dessous, par ordre chronologique, en commençant par l'étape la plus ancienne.

La première étape désigne la période de construction du bâtiment. Aucune trace de crépi ou de badigeon ancien n'a été observée sur les façades car les piquages postérieurs ont tout supprimé. En revanche, des traces de badigeons gris bleu repérées sur la molasse des anciennes ouvertures appartiennent peut-être à cette étape.

L'annexe ouest apparaît entre 1729 et 1821-22 sur les plans cadastraux ou, plus précisément, en 1760, selon le dossier historique de Monique Fontannaz (mai 1988). De larges fragments de cette étape sont encore présents sur les chaînes d'angle des façades ouest de l'annexe, aujourd'hui cachées par le bûcher construit entre 1821 et 1864. La chaîne d'angle est exprimée en maçonnerie (bossage en trompe-l'oeil) avec un crépi à grosse granulométrie teinté en gris, dans la masse. Au regard de ces observations effectuées sur l'annexe, on peut envisager dès lors deux scénarios pour le traitement de couleur des façades de la cure de la deuxième étape : l'annexe est présentée de manière indépendante par rapport au reste de l'édifice ou l'annexe est peinte en reprenant les mêmes tonalités que le reste de l'édifice.

La troisième étape comprend la rénovation de la fin du XIXe siècle; la cure est totalement décrépée et recrépée avec un mortier très résistant, d'aspect gris bleu. La quatrième étape englobe le surpeint jaune, appliqué sur le fond de façade et sur les encadrements de fenêtres et de portes. La cinquième étape couvre les travaux de 1920-30 (?) : on recrépit le rez-de-chaussée de la façade orientale avec un ciment très grossier, projet. Le reste de la maison demeure sans surpeint. La sixième étape désigne les travaux de 1943, au cours desquels l'entrée est transformée; on applique



un surpeint blanc sur le fond et un surpeint gris vert sur les encadrements, ainsi que le bandeau. La dernière étape - 1953 - indique les travaux de peintures à l'huile (1953) exécutés sur les contrevents : chevrons vert et blanc alternés.

Les traitements de couleur des façades de la cure ont toujours été très simples, voire rigoureux; soit monochrome, soit bichrome, la couleur n'est présente à chaque étape que pour souligner les éléments architecturaux, sans fantaisie aucune. Il nous a semblé opportun de respecter cet esprit en conservant un état chromatique homogène avec l'architecture.

Les principaux lambris de la majeure partie des pièces ont été examinés et ces sondages n'ont pas mis en évidence un décor peint particulier. Les couleurs présentes sur les lambris restent dans la palette courante, largement utilisée aux XVIIIe et XIXe siècles, à savoir le gris anthracite, le gris vert ou le beige appliqué uniformément, sans réchappissage de couleur différente. Signalons enfin quelques interventions vers 1920 qui introduisent une bichromie sur certains lambris.

Eric-J. FAVRE-BULLE *Restaurateur*

ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

Conformément à la démarche adoptée dans les cures vaudoises depuis 1982, nous avons procédé à l'analyse de ses aménagements intérieurs. La méthode utilisée pour cette étude consiste à relever sur toutes les portes, fenêtres et parois, la modénature des boiseries et des fiches, ainsi que celles des corniches et encadrements. Confrontés aux sources historiques et constats archéologiques, ces relevés permettent de constituer une banque de données servant de référence pour l'étude de l'évolution des aménagements intérieurs de l'architecture régionale.

Les investigations archéologiques sur les façades n'ont malheureusement pas pu être effectuées car les crépis, en bon état, n'ont été piqués que très partiellement.

LES DISPOSITIONS

Comme le montre le plan général de l'édifice, l'habitation se compose de quatre éléments : le corps de logis principal, l'annexe méridionale, l'annexe occidentale et le bûcher. Notre analyse n'a porté que sur les corps de bâtiment et les deux annexes précitées, cet ensemble subissant des réfections et transformations. Le bûcher n'a fait l'objet d'aucune étude.

LE CORPS DE LOGIS PRINCIPAL

L'ensemble des bâtiments, constituant la cure actuelle, s'inscrit dans les limites de la parcelle actuelle. Le plan de l'habitation est divisé par un important mur de refend, orienté du sud au nord, qui se poursuit depuis le second sous-sol jusqu'au premier étage. Cette division intérieure, encore visible sur le plan cadastral de 1729¹, correspond à celle du lotissement actuel sur deux parcelles distinctes². Le plan cadastral de 1821-1822 indique que le corps de logis principal ne forme plus qu'un unique lotissement et atteste de l'unification des deux parcelles.

Le plan cadastral de 1729 montre, à l'ouest du corps de logis principal et contiguë à celui-ci, une galerie, probablement une galerie en bois précédant le perron actuel.

Ce dernier apparaît, sur le plan cadastral de 1821-1822, sous la forme d'un petit bâtiment percé d'un passage d'entrée qui perdure jusqu'en 1917.

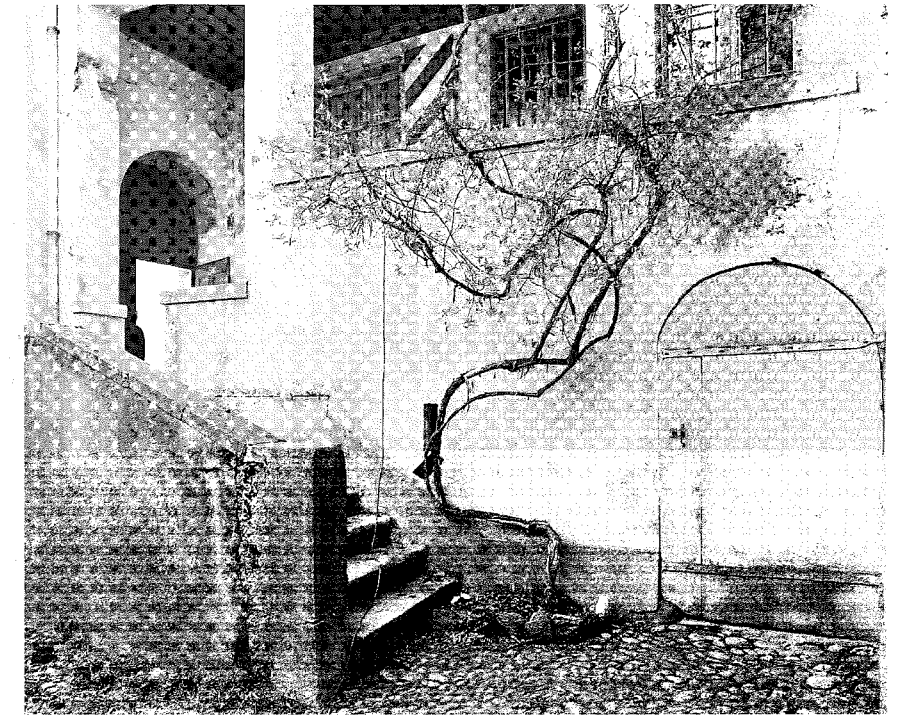
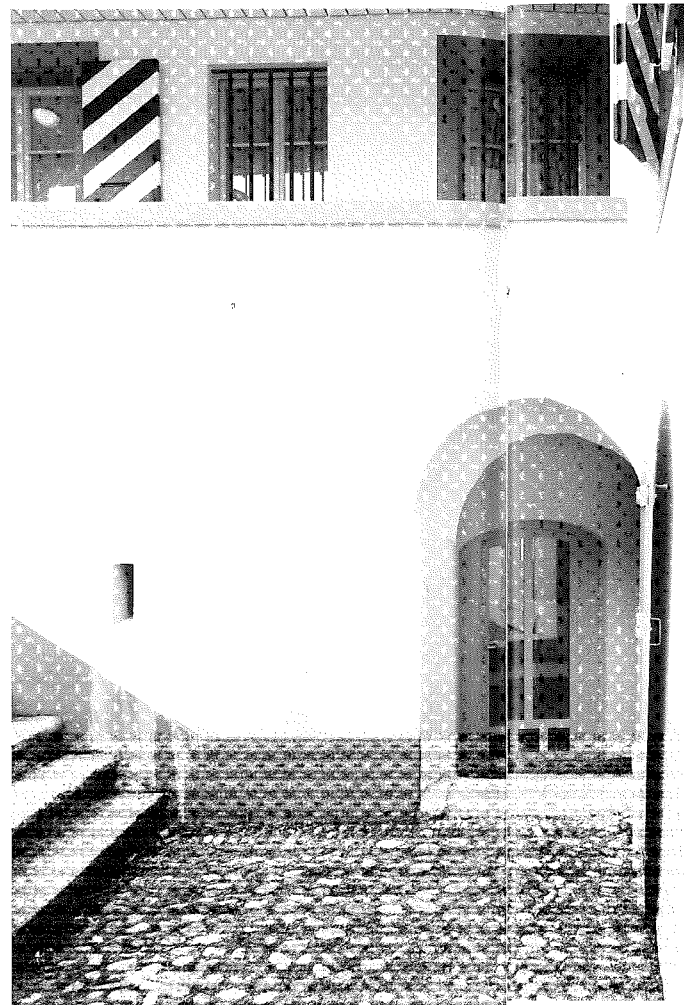
L'ANNEXE MERIDIONALE

Ce bâtiment figure déjà, dans ses limites actuelles, sur le plan cadastral de 1729 sous la dénomination de "chambre". Dans l'état de nos connaissances, il est difficile de déterminer l'évolution chronologique du corps de logis principal et de l'annexe méridionale et d'établir l'antériorité ou la contemporanéité de ces deux bâtiments.

Les décrépiages partiels des façades ont mis à jour, sur la façade méridionale, un petit percement dont le linteau, échancré en accolade, apparaît parmi les éléments les plus anciens conservés. Le dégagement de l'angle sud-est a permis de déterminer que le bâtiment faisant partie de la propriété Deléchat est antérieur à l'annexe méridionale.

L'ANNEXE OCCIDENTALE

Ce bâtiment n'apparaît pas sur les plans cadastraux avant 1821-1822. Comme l'indique Madame Fontannaz dans son étude, "c'est donc entre 1729 et 1821, et plus



précisément vers 1760 que le corps de logis s'est complété de l'annexe ouest et d'une sorte de passage d'entrée fermé probablement en maçonnerie et s'ouvrant sur la rue par une belle porte cintrée".

L'annexe a servi, dès sa construction, de "tour-latrines", comme l'atteste la fosse d'aisance située à la base de sa façade Ouest.

LES AMENAGEMENTS INTERIEURS

L'analyse des aménagements intérieurs a dégagé six étapes différentes correspondant à des aménagements et transformations qui s'échelonnent entre le XVIe et le XXe siècle. Une étape principale remonte à la seconde moitié du XVIIIe siècle (étape 2) et constitue la majeure partie des aménagements intérieurs.

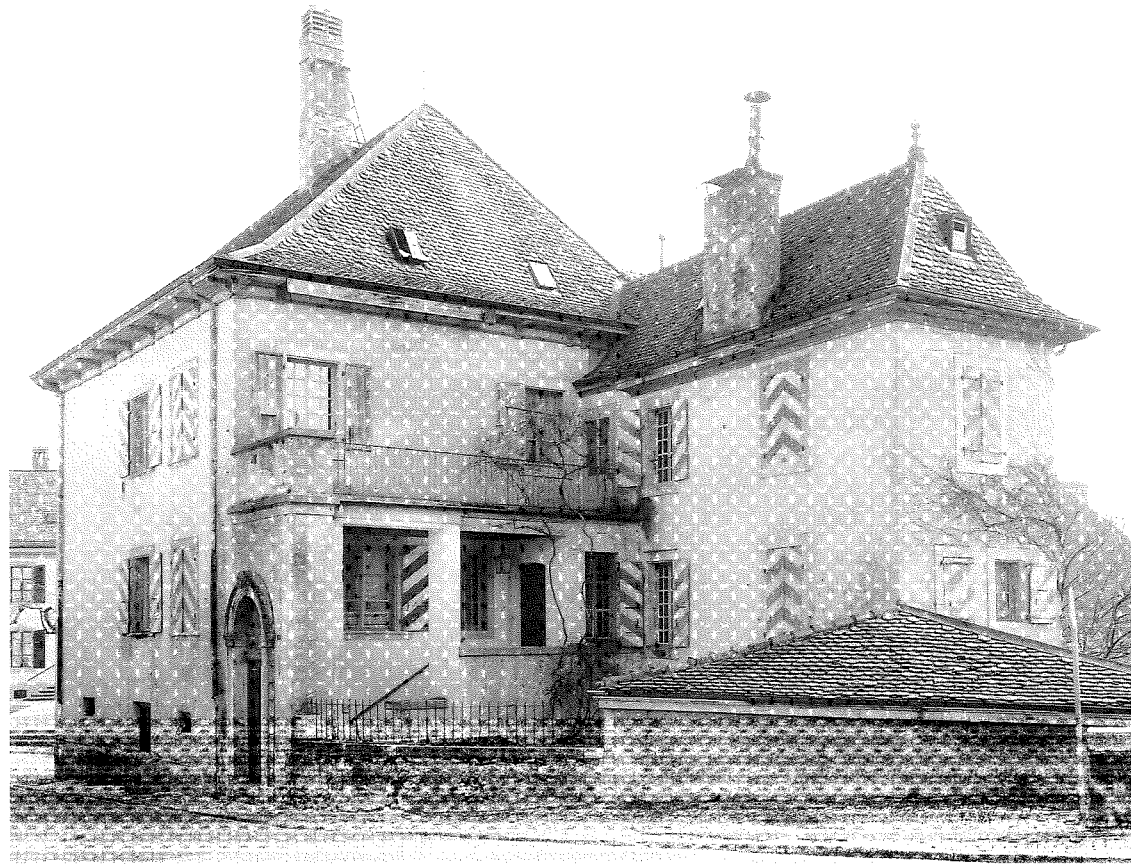
LE SOUS-SOL

Ce niveau a subi de nombreux réaménagements et affectations qui ont transformé sa fonction d'entrepôt et de stockage de denrées et de matériels en celle d'habitation. La transformation principale a consisté dans l'aménagement, dans la partie orientale de l'édifice, d'une salle de paroisse.

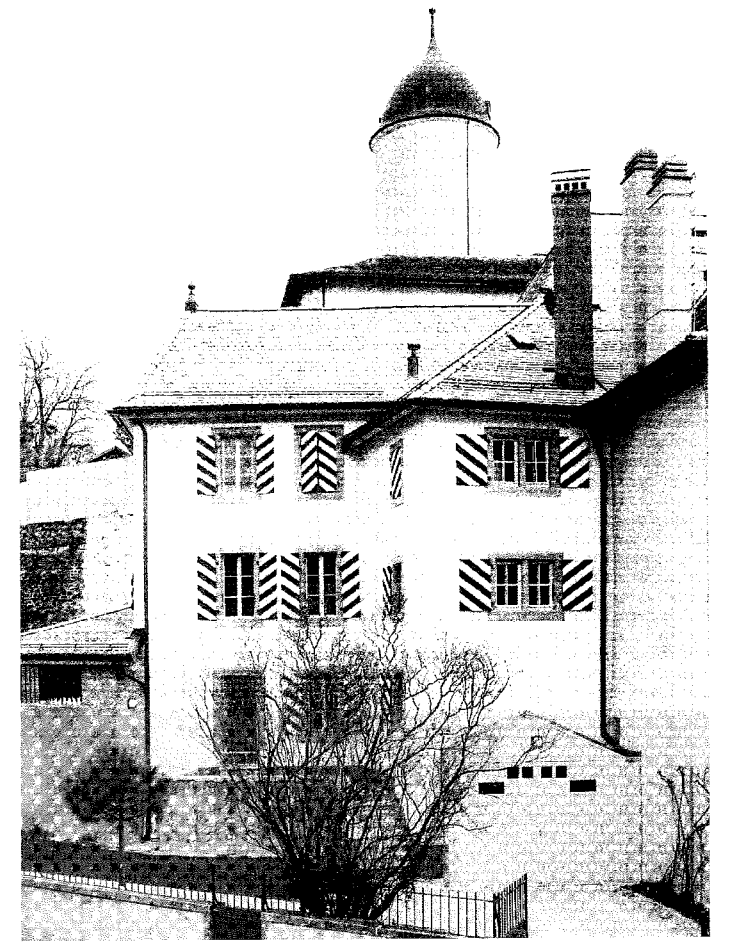
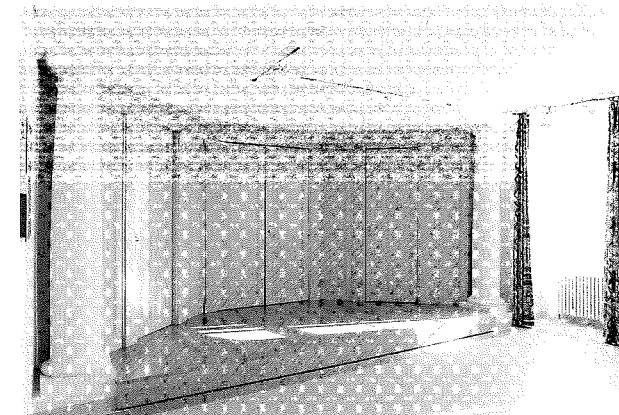
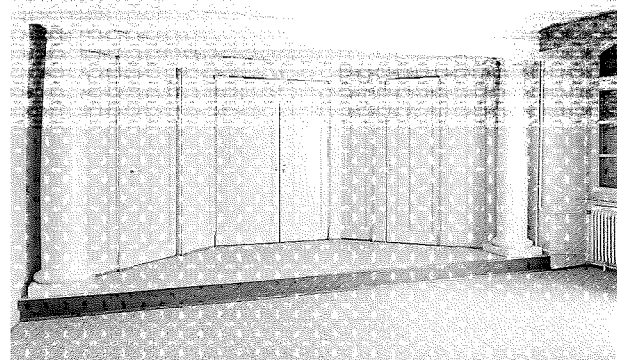
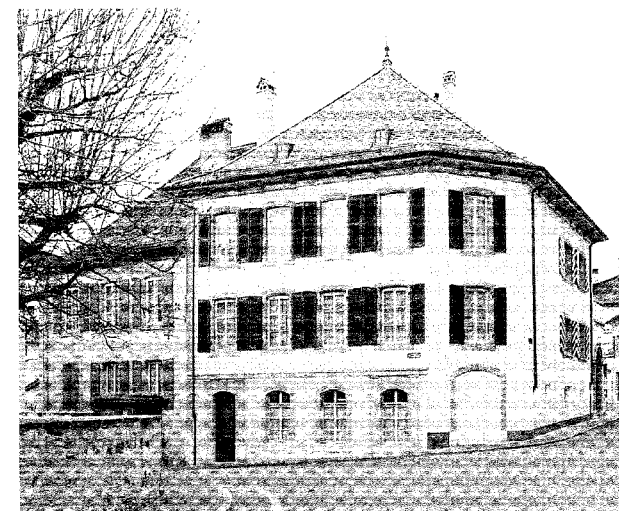
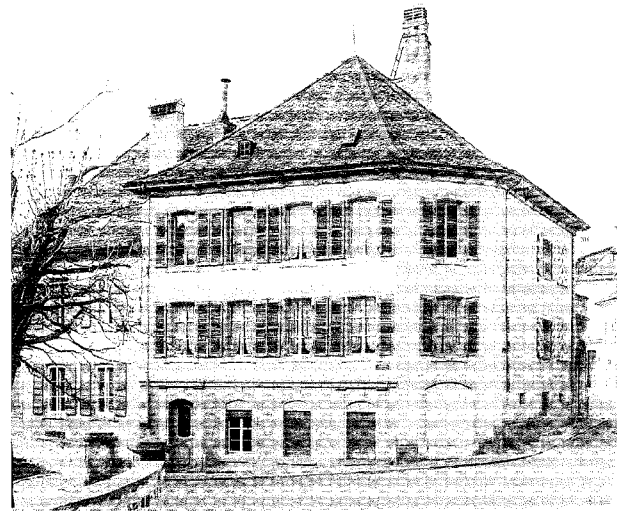
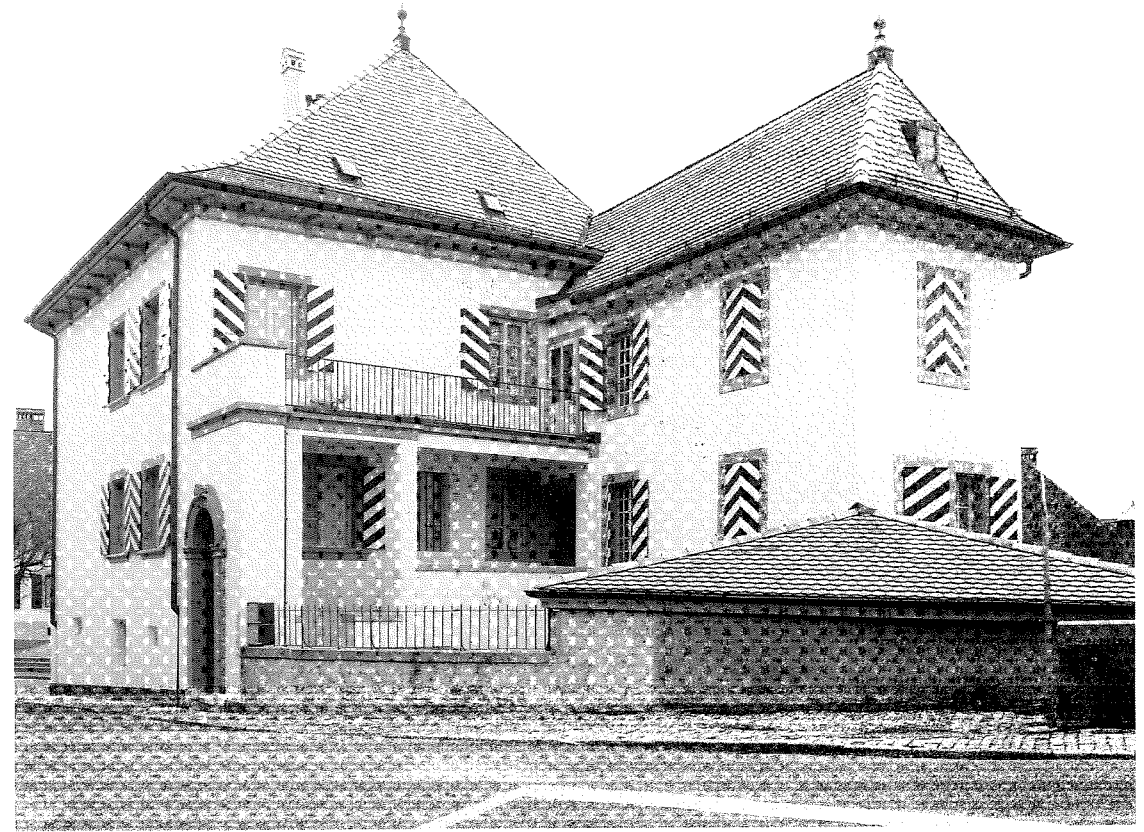
LA SALLE DE PAROISSE

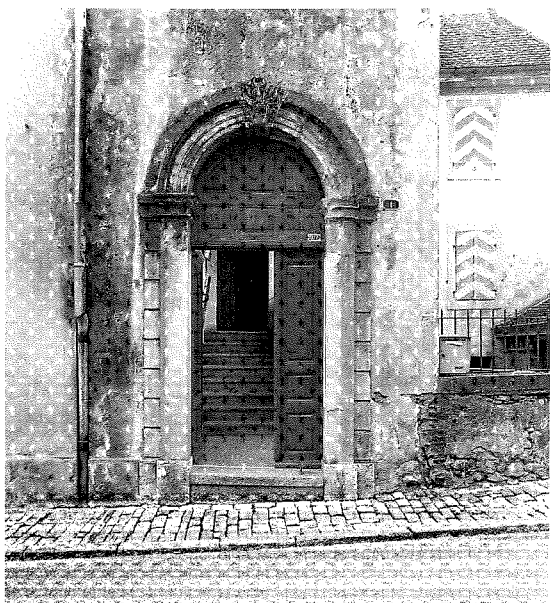
Celle-ci forme un ensemble typologique homogène qui remonte aux années 1913 - 1914. Cette datation, attestée par les sources historiques, est complétée par l'attribution des plans aux architectes Henry et Alfred André de Morges³. L'aménagement est bien conservé à l'exception de petites modifications ultérieures.

AVANT



APRES





LA CUISINE ET AUTRES LOCAUX

Les percements pratiqués dans le mur de refend, afin de permettre des communications entre les salles n° 5 et 3 datent de 1913-1914. La partie située entre le mur de refend et la façade occidentale du corps de logis principal a subi de nombreuses transformations et montre une disposition et un agencement des années 1966-1967, dates d'installation du chauffage central. La démolition des galandages, cloisons et plafond des pièces n° 5 à 11, a permis la découverte d'un solivage apparent soutenu par un pilier à console et portant une poutre. Le pilier monoxyle, repose sur un socle de calcaire dont la position indique que le niveau d'origine du sol était plus bas de 40 cm. Ce solivage remonte au XVI^e siècle; il a été fortement transformé en 1867.

A l'extérieur, l'édification du perron a nécessité la construction d'un mur d'échiffre. Les plans cadastraux du XIX^e siècle n'indiquent que la partie du perron parallèle à la façade, la partie méridionale n'étant pas représentée.

Les autres locaux du sous-sol présentent des aménagements disparates et récents.

LE REZ-DE-CHAUSSEE

Notre analyse a mis en évidence un important aménagement qui intervient après la construction de l'annexe occidentale, soit aux environs de 1760; elle constitue l'ensemble typologique le plus homogène et important de tout l'édifice.

LA PIECE N°18

Les aménagements de cette pièce correspondant à l'étape 4, présentent une typologie homogène postérieure à celles des pièces n° 19 et 20. Cette intervention pourrait être contemporaine de la transformation et du changement de toutes les fenêtres de la façade orientale en 1884.

Le parquet est contemporain de l'aménagement de l'étape 2.

LES PIECES N° 19 ET 20

Ces deux pièces présentent un décor postérieur à 1760. Les aménagements des armoires de la pièce n° 19, constituent un ensemble typologique légèrement postérieur à celui de la pièce. Le poêle, dont la trace est encore perceptible dans le parquet, a été supprimé entre les années 1956 et 1957; il a remplacé, en 1914, un poêle en catelles de la fin du XVIII^e siècle.

La suppression de l'angle nord-est de la pièce n° 20, dans les années 1872-1873, n'a pas affecté le décor intérieur; les lambris ont été reposés et adaptés à leur nouvel emplacement. Le parquet a conservé sa disposition originale et seule, la partie correspondant à l'angle primitif, a disparu.

Les plafonds des pièces n° 18, 19 et 20 sont soutenus par une poutre moulurée du début du XVII^e siècle, laquelle atteste l'existence d'un solivage plus ancien sous les faux-plafonds actuels.

LES PIECES N° 21 ET 24

La cuisine, comme l'indique le plafond à solives apparentes, occupait la surface située au nord du vestibule n° 22. Une première subdivision intervint en 1870, avec la création d'une petite chambre, dont l'accès se faisait depuis le vestibule, située à l'angle sud-ouest. La disposition actuelle date de 1943, et correspond à la création de la chambre n° 24, du petit vestibule et des toilettes, dont les aménagements remontent à l'étape 5.

La division de la cuisine, selon un axe nord-sud, a nécessité la création d'un nouvel accès et de nouveaux galandages dans le vestibule. De nombreux éléments de récupération datant de l'étape 2 sont intégrés à ce nouvel aménagement.

Le plafond à solives apparentes, découvert lors de sondages, présente des solives dont la modénature, différente de celle de la pièce n° 20, s'apparente davantage à la typologie des modénatures de la fin du XVI^e siècle.

LES PIECES N° 22, 26 ET 27

Ces pièces n° 26 et 27 ont été associées par leur fonction; l'escalier, qui, probablement depuis la construction de l'annexe occidentale, se trouvait dans les pièces n° 26 et 27 a été déplacé en 1943 dans la pièce n° 22. Les plans et relevés de 1940 et 1943 confirment cette hypothèse. Ces derniers confirment aussi le réemploi des balustres anciens dans les nouveaux garde-corps.

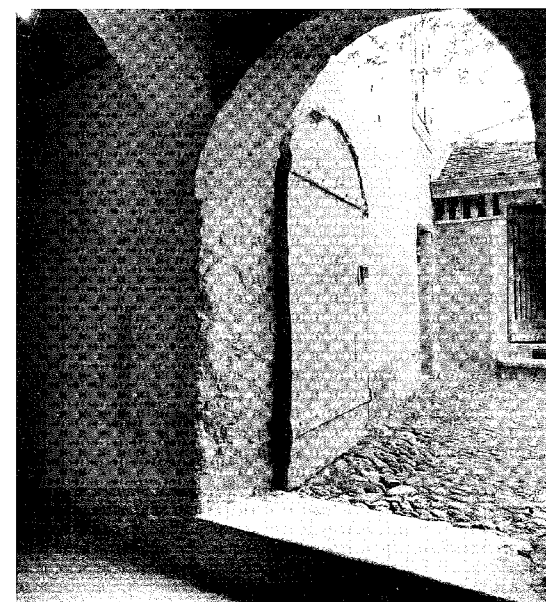
La restitution et la localisation d'un escalier antérieur à celui situé dans les pièces n° 26 et 27 demeurent impossible; il serait plausible de l'associer à la galerie en bois représentée sur les plans cadastraux de 1729.

L'aménagement de l'escalier dans la pièce n° 22 a nécessité d'importantes transformations et de nombreux éléments provenant des aménagements antérieurs ont été récupérés et reposés.

Le démontage du faux-plafond a mis en évidence un plafond à solives contemporain des menuiseries, comme en témoignent les traces picturales visibles sur les solives et les lambris de hauteur de 1760.

LA PIECE N° 29

L'aménagement intérieur a subi de nombreuses transformations et plusieurs éléments proviennent vraisemblablement de récupérations des étapes 1 et 2. La présence, dans la partie occidentale de l'annexe et au sous-sol, de la fosse d'aisance et de sa porte de curage montre qu'il s'agit d'une construction prévue à l'origine pour recevoir une tourelle de latrines.



LE PREMIER ÉTAGE

Comme au rez-de-chaussée, les aménagements de cet étage remontent à l'étape 2, qui englobe ceux des annexes occidentale et méridionale.

LES PIÈCES N° 30 À 32

Ces trois pièces présentent un aménagement typologique homogène et contemporain des pièces n° 19 et 20 du rez-de-chaussée. Les fenêtres de la paroi orientale appartiennent à un réaménagement récent, postérieur à celui des fenêtres du rez-de-chaussée.

La création d'armoires contre la paroi occidentale, est récente (étape 6).

La pièce n° 31 montre une disposition d'un poêle en catelles similaire à celle qui devait exister au rez-de-chaussée.

La pièce n° 32 a subi des transformations identiques à celles de la pièce n° 20; les lambris et le parquet ont été conservés et reposés.

Les plafonds des trois pièces sont soutenus d'une poutre moulurée et présentent les mêmes caractéristiques typologiques que ceux du rez-de-chaussée.

LES PIÈCES N° 33 ET 34

Elles formaient à l'origine une pièce unique, occupant une surface identique à celle de la cuisine au rez-de-chaussée. La pièce a été subdivisée pour permettre la création de la salle de bain en 1927.

LA PIÈCE N° 35

L'aménagement de l'escalier a modifié sa disposition et son aménagement. La cloison méridionale, autrefois plus large, renfermait l'escalier conduisant au galetas; la montée se faisait en direction de l'est, comme en témoigne le chanfrein du tirant occidental de la charpente.

La paroi septentrionale présente deux chambranles de portes à décor identique, probablement contemporains et correspondant à la subdivision de la pièce en salle de bains et chambre.

LA PIÈCE N° 36

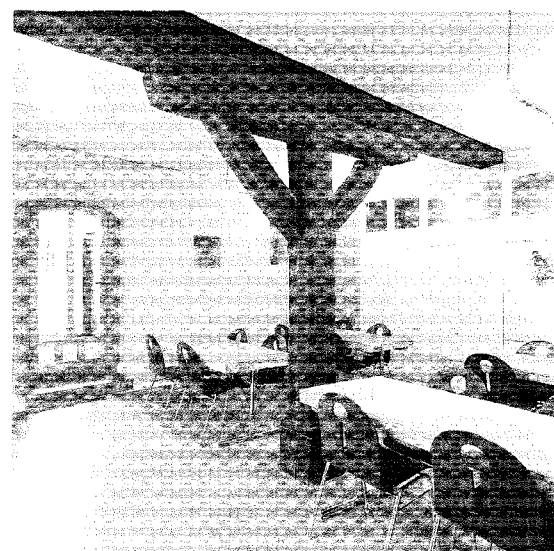
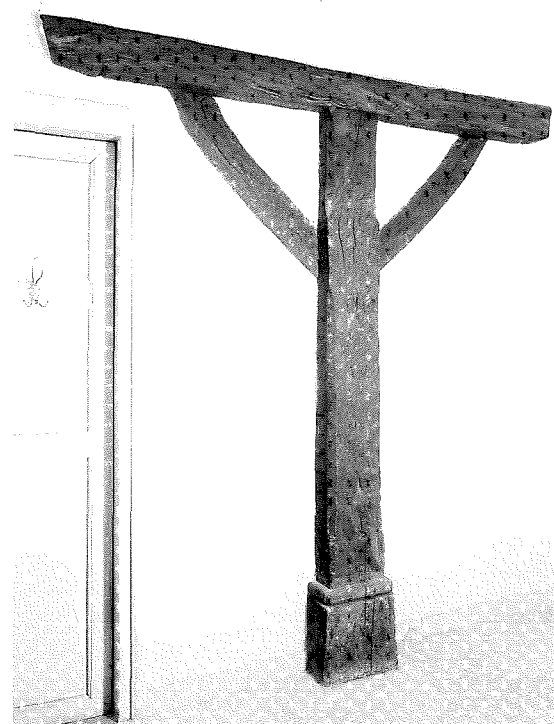
Le déplacement de l'escalier dans la pièce n° 22 a nécessité une surélévation du palier du premier étage de la pièce n° 36; ainsi les portes donnant accès à la pièce n° 37 et à la terrasse ont été modifiées.

LES PIÈCES N° 37 ET 38.

Toutes deux présentent un ensemble de boiseries identique et contemporain à celui du vestibule n° 22.

LA CHARPENTE

Suite à la dépose du lambrissage de l'avant-toit, la structure de l'avant-toit primitif est apparue; des blochets, à l'extrémité taillée en sifflet, attestent, d'une part, de l'homogénéité de la charpente du corps de logis principal et indiquent, d'autre part, que l'avant-toit n'était à l'origine pas lambrissé. Le berceau d'avant-toit, actuel est soutenu par des consoles en bois, dont l'élément fixé à la façade constitue un



modillon sous-tendu d'un cordon continu. Le décor constituant la corniche, ainsi que la fermeture d'avant-toit sont contemporains de la modification de l'angle nord-est de la cure.

La charpente du corps de bâtiment principal, à poteaux, est homogène; deux interventions ont été pratiquées: la suppression de l'angle nord-est du bâtiment a nécessité une reprise partielle de la charpente dans ce secteur; une seconde opération, plus récente, correspond à la création d'une toiture à deux pans entre la cure et la maison Deléchat, située au sud. La séparation, en deux parties, de l'espace compris sous cette nouvelle toiture, a nécessité l'érection d'un mur pignon dans le prolongement de la maçonnerie de la maison mitoyenne.

La typologie de cette charpente, trop archaïsante pour la date de 1760, indique qu'elle serait contemporaine de l'unification des deux parcelles. Elle est certainement contemporaine des solives moulurées découvertes dans la cuisine et qui remontent à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Les quatre dépenses ont été construites sur les tirants; elles sont postérieures à la charpente.

Le réaménagement de l'escalier a nécessité la transformation de la dépense située au sud-ouest, par laquelle s'effectue, actuellement, l'accès au galetas.

Les canaux de cheminée sont postérieurs à la charpente.

CONCLUSION

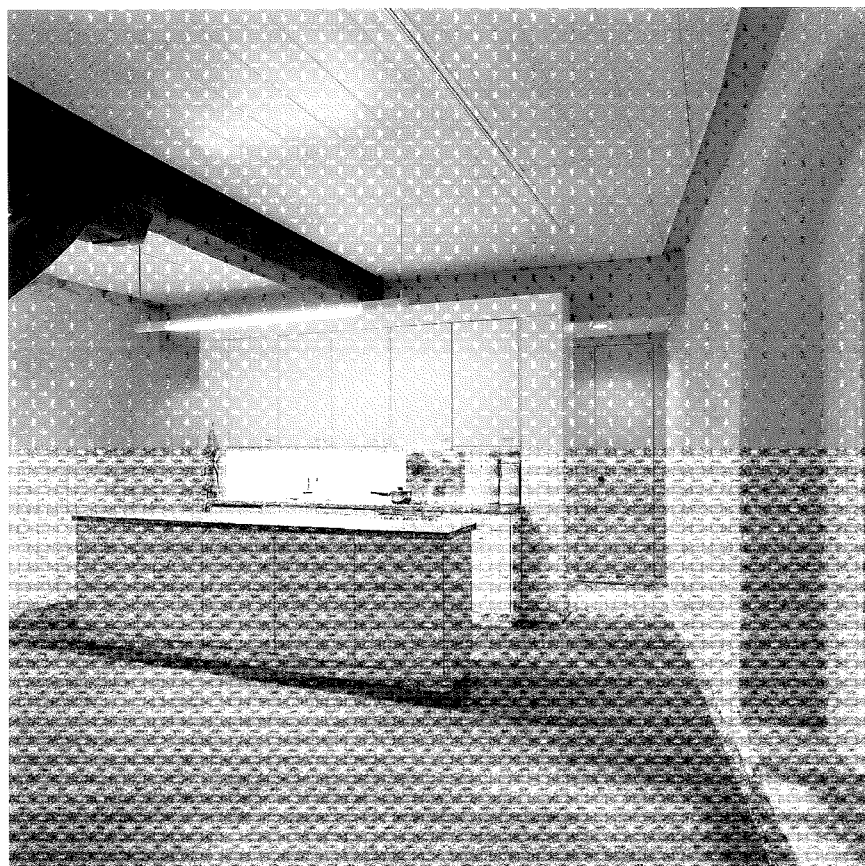
L'emplacement, la disposition et l'architecture du bâtiment, peu caractéristiques d'un édifice curial, reflètent encore l'aspect et l'origine bourgeois de la demeure. Si le gros œuvre remonte au XVI^e siècle, les aménagements intérieurs datent de la fin du XVIII^e et début du XIX^e siècles; ils constituent un ensemble homogène, habituel en milieu urbain, et témoignent de l'adaptation constante du bâtiment au confort et au mode de vie de chaque époque.

Olivier FEIHL et Luigi NAPI Archéotech S.A.

NOTES:

- 1 Monique FONTANNAZ, «Dossier historique sur la seconde cure d'Aubonne», mai 1988, annexe documentaire.
- 2 Monique FONTANNAZ, op.cit., mai 1988, p. 4. Les deux parcelles comportent toutes deux la mention de maison et figurent sous deux numéros de rentiers différents, 219 pour la partie occidentale et 220 pour la partie orientale.
- 3 Laurence MERMOUD, «Dossier historique XIX^e-XX^e siècles de la deuxième cure d'Aubonne», juillet 1992, p. 35. AC Aubonne, Police des constructions 1913 : lettre de Henry et Alfred André, architectes à la Municipalité d'Aubonne du 8 août 1913.
- 4 Monique FONTANNAZ, op.cit., mai 1988, p. 2. Le 19 novembre 1838, sauf les fermettes de fenêtres neuves que le serrurier devra changer, les ouvrages ont été convenablement exécutés.

DESRIPTIF DES TRAVAUX



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Relevé	Septembre 1989
Avant-projet, études salle de paroisse et projet	Février 1990
Plans d'exécution provisoires	Mars 1990
Préparation des soumissions et appel d'offres	Juin 1990
Demande de crédit	Octobre 1990
Préparation mise à l'enquête	Février 1991
Modification du programme des locaux pour la commission du Grand Conseil	Mai 1991
Demande de crédit	Juillet 1991
Modification des soumissions et nouvel appel d'offres	Février 1992
Mise à l'enquête	Mars 1992
Début des travaux	Mai 1992
Fin des travaux	Avril 1993
Décompte final	Décembre 1993

MAÇONNERIE

Restauration des crépis des façades (enduit bâtard), pour les parties abîmées seulement. Drainages au pied des murs (sauf le long de la façade nord et est), dans la courette, passage et jardin côté sud. Drainage dans la salle et foyer de la paroisse, protection des pieds des murs contre les remontées capillaires. Piquage et réfection des enduits en 3 couches pour le foyer de la paroisse, piquage et enduit anhydride pour la salle. Souches et capes de cheminées. Nouvelles arasées des murs sous charpente, aux combles. Dallages et chapes pour locaux de paroisse, cuisine, salle de bain, sanitaires. Consolidations du mur mitoyen, des combles au rez-de-chaussée, pour créer une bonne assise à la charpente (2 endroits). Démolition de galandages des locaux paroissiaux arrières, rez et étage. Démontage du plancher/plafond secteur cuisine pour assainissement de la pourtraison. Démontage de conduits intérieurs. Démolition du sas d'entrée. Canalisations nouvelles pour l'ensemble du bâtiment, exécution en séparatif. Maçonnerie de l'ancien passage de l'escalier démonté. Le bûcher n'a reçu aucun traitement.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages métalliques, y compris pont de couvreur sur le pourtour des bâtiments. Echafaudages pour la réfection des souches de cheminées.

CHARPENTE

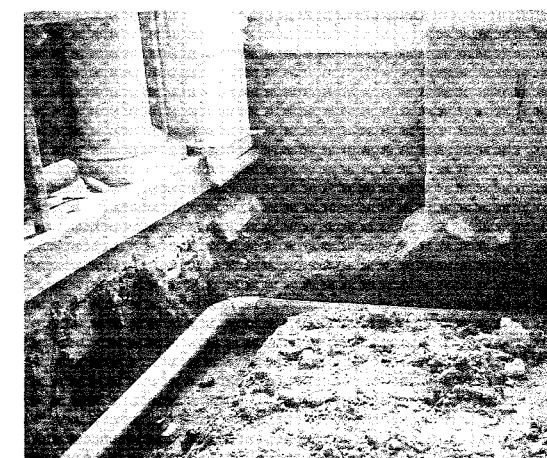
Démontage et récupération des bois anciens de l'escalier pour reconstitution de l'escalier de l'annexe. Mise en ordre de la pourtraison sur sous-sol

au foyer de la salle de paroisse, y compris isolation phonique, faux plancher de fermeture. Mise en ordre de la structure du plancher au-dessus de la cuisine (rez). Création de la trémie du nouvel escalier, en complément de quatre pièces métalliques. Mise en ordre et reprise de charges par pose de poteaux entre les combles et rez contre le mur mitoyen (2 places). Contrôle de l'assise générale de la charpente des combles et allégement du plancher. Remplacement de noues, restitution de petite ferme. Mise en ordre des tirants. Remplacement partiel de chevronnage, total des réveillons. Sous-couverture bois rainé-crêté, par vapeur, V60 collé à chaud. Remplacement de la structure du plancher et planches des combles dans l'annexe sud. Nettoyage et traitement de toutes les pièces avec injections. Isolation complète des combles avec panneau de laine de verre et plancher en bois aggloméré.

Remplacement de lucarnes dans les dépenses. Démontage et repose à neuf des larmiers et berceaux d'avant-toit. La majeure partie de la corniche moulurée en bois a pu être laissée en place puisque les façades n'ont été que partiellement piquées. Mise en ordre de l'assise de l'escalier et création d'un sas entre escalier et combles. Structure du nouveau local chaufferie (gaz, aux combles). Réparation sols des annexes, atelier et bûcher. Remplacement de chevrons, poutres, noues au bûcher.

PIERRE NATURELLE

Remplacement des pièces de grès abîmées à l'escalier extérieur. Restauration des fenêtres, restauration du



portique d'entrée. Remplacement de molasse, y compris pour la réouverture d'anciennes fenêtres condamnées. Grattages et jointoyage entre les pierres, brossage de toutes les surfaces, y compris pour les contrecœurs d'escaliers, murets extérieurs. Réfection de murs dans les passages au sous-sol.

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Création de fenêtres doubles complémentaires et pose de nouveaux vitrages en bois. Restauration de fenêtres anciennes. Restauration et remplacement de volets.

VITRERIE

Doubles vitrages pour les nouvelles fenêtres. Verre isolant pour les menuiseries intérieures des locaux de paroisse.

COUVERTURE

Changement total de la couverture existante de la maison principale, des annexes hautes et annexe basse, en tuile Bardonnex jaune.

FERBLANTERIE

Changement total de la ferblanterie en cuivre, avec bonne ventilation de la toiture par double larmier. Repose d'épis de faitage selon le modèle ancien. Etanchéité de la surface de la terrasse sur portique, y compris nouvel écoulement.

PEINTURE EXTÉRIEURE

Peinture des façades en encadrement avec peinture minéral hydrosil, teinte choisie en monochrome: fond blanc coquille d'oeuf, tailles grises, la dernière couche étant appliquée en glacis. Volets monochromes pour les façades retravaillées du XIXe et à chevrons

selon modèle pour les parties anciennes. Peinture des berceaux d'avant-toit. Le bûcher n'a reçu aucun traitement.

ÉLECTRICITÉ

Redistribution complète depuis la nouvelle introduction. Séparation en trois groupes distincts (habitation - paroisse - bureaux). Pose des installations apparentes sur boiseries et murs anciens, encastrés pour toutes les cloisons légères nouvelles.

CHAUFFAGE

Production de chaleur à gaz entièrement neuve, installation aux combles avec deux petites chaudières. Un groupe pour l'habitation et un groupe pour locaux paroissiaux. Distribution à basse température, avec chauffage au sol dans les locaux de paroisse et par radiateurs dans les étages et annexes.

SANITAIRE

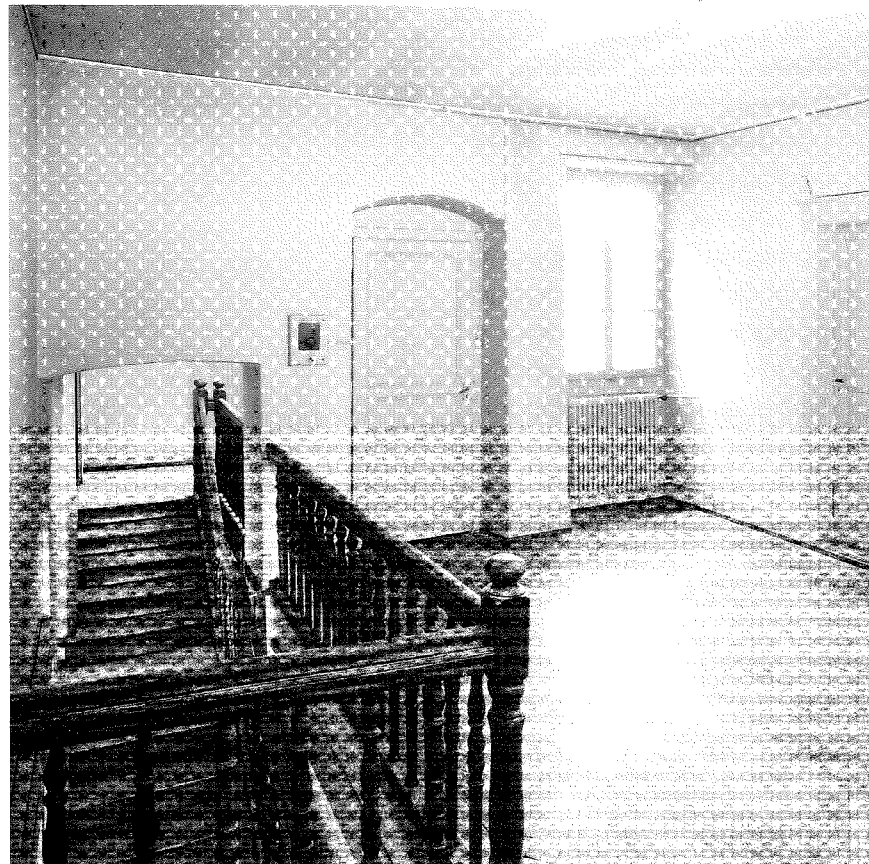
Installation nouvelle depuis l'introduction, distribution sur locaux de paroisse - habitation - bureaux. Cuisine et bains sur une colonne, petits sanitaires habitation - locaux de paroisse - bureaux sur une colonne technique contre mur mitoyen.

CUISINE

Équipement et mobilier nouveaux selon les critères actuels, pour habitation et locaux de paroisse.

PLATRIERIE - PEINTURE INTERIEURE - PAPIERS PEINTS

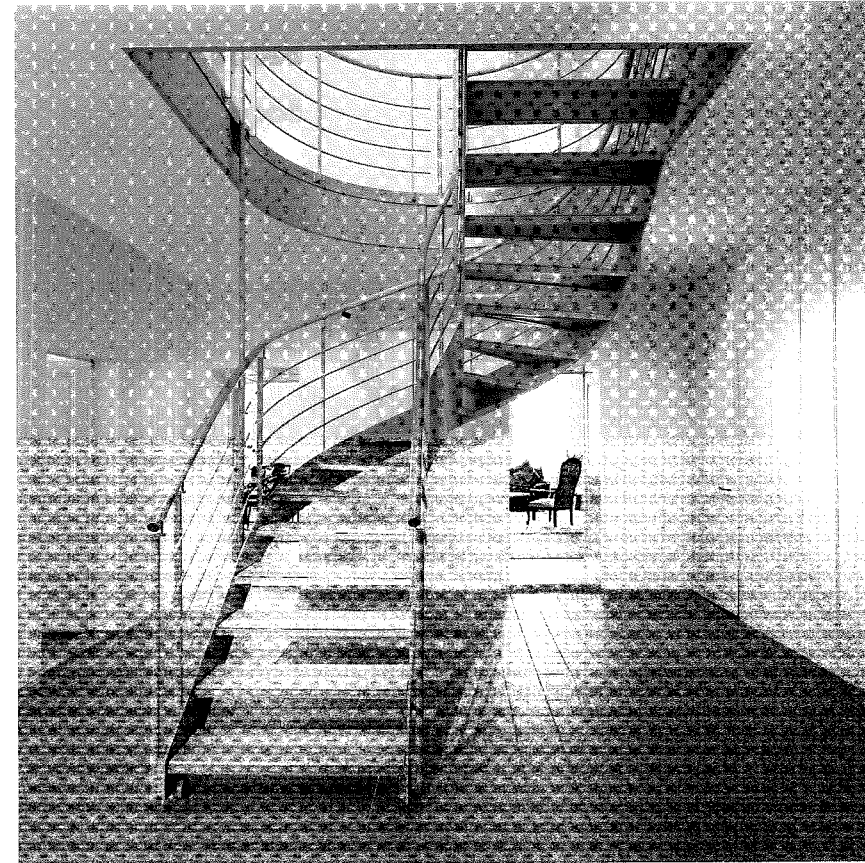
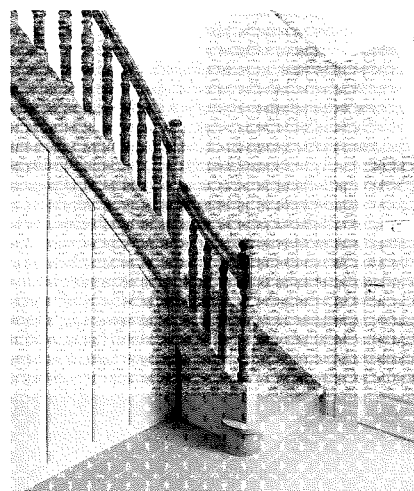
Restauration des plafonds existants et pose de plafonds suspendus complémentaires. Plafond acoustique au foyer de la salle de paroisse. Décapage, lessivage et peinture à l'huile des boise-



ries. Lessivage et peinture des murs crépis. Pose de papier ingrain dans l'ensemble des pièces d'habitation. Crépi resté naturel au foyer de la salle de paroisse. Remise en couleur avec des tons anciens des parties bois, recherche de teinte pour parties contemporaines.

SERRURERIE

Éléments de serrurerie pour séparation entre locaux de paroisse, sorties vers l'extérieur, garage. Nouvel escalier intérieur, avec marches en bois.



MENUISERIES INTERIEURES

Réparation des boiseries et restauration de toute la menuiserie. Complément de portes, cadres, cloisons légères. Paroi de séparation à châssis bois en bois aggloméré peint pour les locaux de rangement au foyer. Complément de boiseries pour restauration des parties endommagées par l'escalier posé en 1943. Complément de boiseries pour la restauration de l'ancien escalier. Doublages avec isolation dans les contrecœurs des fenêtres. Restauration de portes due à la remise à niveau des planchers, annexes et bâtiment principal.

REVETEMENTS DE SOLS

Habitation: carrelage au rez-de-chaussée pour espaces de circulation cuisine et sanitaires, parquets pour chambres, salon et tout l'étage. Les planchers "vaudois" ont été déposés et rénovés, avec remplacement de panneaux ou de structure en noyer récupéré. Les fonds ont été refaits (chape Leca, sous-plancher Novopan). Les planchers en mélèze ou en sapin ont été restaurés, poncés et cirés. Les planchers en chêne des halls du 1^e étage ont été déposés et reposés après les modifications d'escalier. Salle de paroisse et foyer: carrelage grès et asphalté. Faïences sur parois des locaux sanitaires et entremeuble de cuisines.

FUMISTERIE

Restauration de conduits existants, foyers, cheminées murales et poêles anciens avec remise en état de fonctionnement.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Arrachages de souches de vigne, lierre, arbres. Drainage du pied des murs de façades (sauf nord et est). Drainage et remise en état du pavage de la petite cour. Remise en état de l'escalier sud, y compris drainage. Remise en fonction de la porte d'entrée et du portail sur jardin. Réfection des fonds pour chemin, place et accès à la remise. Taille des arbres, nouvelles plantations d'arbres, buissons et massifs, réensemencement. Les places et accès ont été réalisés en concassé du Salève, pavés existants et pavés ciment nouveaux.

CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon normes 116

A/ Cure	
Rez	544,00 m3
Etage	510,00 m3
Combles	340,00 m3
Communs (Etage 1)	425,00 m3

Total Cure 1'819,00 m3

B/ Bureaux	
Rez	138,00 m3
Etages	120,00 m3
Combles	58,00 m3
Communs	90,00 m3

Total Bureaux 406,00 m3

C/ Salle de paroisse	
Sous-sol	765,00 m3

Total Salle de paroisse 765,00 m3

TOTAL CUBE SIA 2'990,00 m3

MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	486,00 m2
Surface bâtie	276,00 m2
Surface de l'appartement du pasteur	276,20 m2
Surface des bureaux	58,50 m2
Surface des communs	55,75 m2
Surface locaux paroissiaux	118,20 m2

Surface brute des planchers

A/ Cure	
Sous-sol I	100,00 m2
Sous-sol II	52,00 m2
Rez-de-chaussée	188,00 m2
Etage	179,00 m2
Combles	228,00 m2

Total 747,00 m2

B/ Bureaux	86,00 m2
Communs	30,00 m2

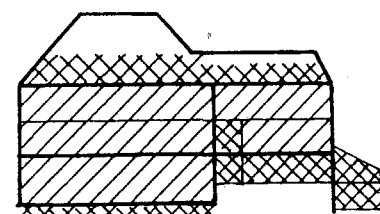
Total 116,00 m2

C/ Salle de paroisse **170,00 m2**

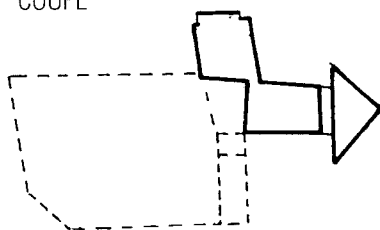
Total surface brute 1'033,00 m2

Total surface brute non habitable (39,4 %) 407,00 m2

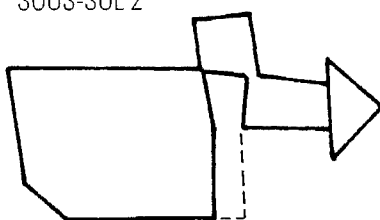
Total surface brute habitable (60,6 %) 626,00 m2



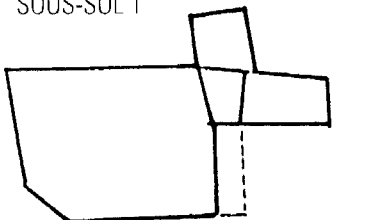
COUPE



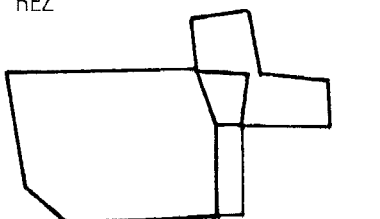
SOUS-SOL 2



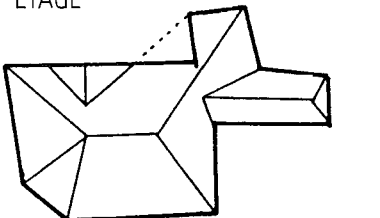
SOUS-SOL 1



REZ



ETAGE



COMBLES

COÛT DE L'OPERATION

MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr 616.00 / m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr 1'785.00 / m2
Coût total / m3 SIA	Fr 655.00 / m3
Coût total / m2 brut	Fr 1'898.00 / m2
Indice moyen	119.6
(Indice de Zurich, base 01.10.1966 = 100)	

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES 30'172.10 1.54%

101 Relevés	1'766.--
151 Terrassements	11'970.--
152 Canalisations	10'920.--
191 Honoraires architecte	3'960.--
196 Honoraires géomètre	1'556.10

CFC 2 BATIMENT 1'844'564.05 94.04%

211.1 Echafaudages	27'010.--	1.47%
211.6 Maçonnerie	182'600.--	9.90%
214 Charpente	152'000.--	8.24%
216 Tailleur de pierre	104'063.--	5.64%
221 Menuiserie extérieure	44'700.--	2.42%
222 Ferblanterie	47'647.--	2.58%
224 Couverture	80'000.--	4.38%
226 Crépiçage de façades	92'260.--	5.00%
227.1 Peinture extérieure	61'190.--	3.32%
228 Volets	9'800.--	0.53%
230 Installations électriques	91'470.--	4.96%
242 Installations de chauffage	67'521.--	3.66%
244 Installations de ventilation	22'370.--	1.21%
251 Installations sanitaires	41'600.--	2.26%
258 Agencement de cuisine	29'270.--	1.59%
271 Plâtrerie	22'600.--	1.23%
272 Serrurerie	69'600.--	3.73%
273.3 Menuiserie intérieure	70'000.--	3.80%
275.0 Serrures, cylindres	218.--	0.01%
281.6 Revêt. de sol en carrelage	34'500.--	1.87%
281.7 Revêt. de sol en parquet	60'000.--	3.25%
282.4 Revêt. de paroi en céramique	5'590.--	0.30%
283 Faux-plafond	15'860.--	0.86%
284 Fumisterie	23'140.--	1.25%
285.1 Peinture intérieure	84'400.--	4.58%
285.2 Préservation du bois	19'377.--	1.05%
287 Nettoyages	5'560.--	0.30%
291 Honoraires architecte	256'470.--	13.90%
292 Honoraires ingénieur	30'558.70	1.66%
294 Honoraires bur. techniques	18'900.--	1.02%

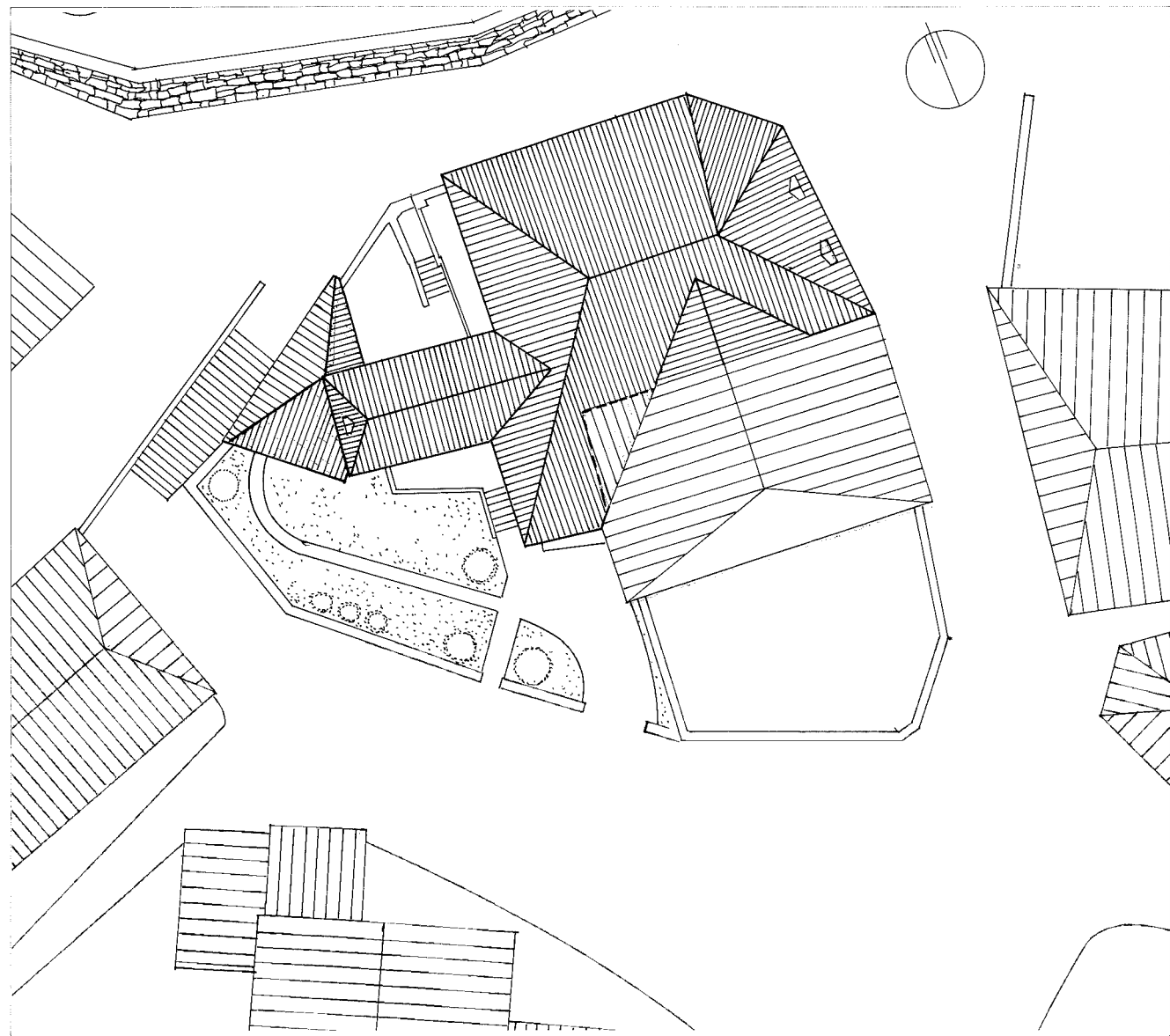
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS 23'530.-- 1.20%

411 Génie civil	17'440.--
421 Jardinage	2'620.--
491 Honoraires architecte	3'470.--

CFC 5 FRAIS SECONDAIRES 63'141.05 3.22%

511 Autorisations, taxes	2'956.25
512 Taxes de raccordements	7'440.--
524 Helios, frais de reproductions	18'077.75
526 Rapport final	12'460.55
566 Frais de bouquet	2'447.60
572 Consommations eau, électricité	2'701.20
583 Divers et imprévus	17'057.70

TOTAL DES TRAVAUX 1'961'407.20 100.00%



PLAN DE SITUATION



COUPE A - A



COUPE B - B

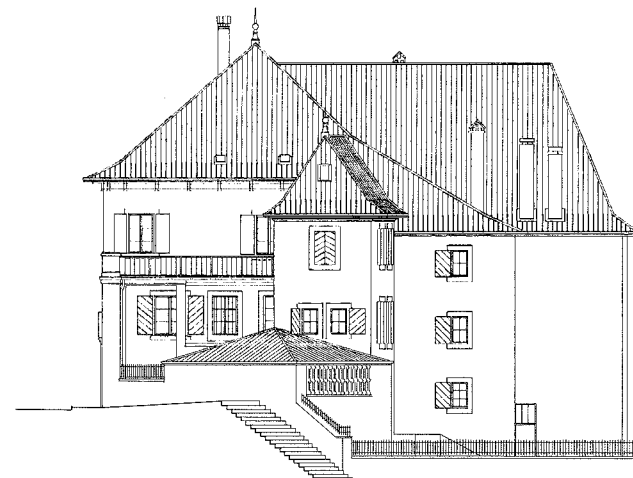
FAÇADES



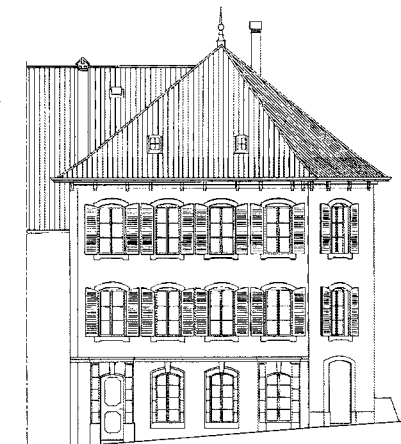
FAÇADE NORD



FAÇADE SUD

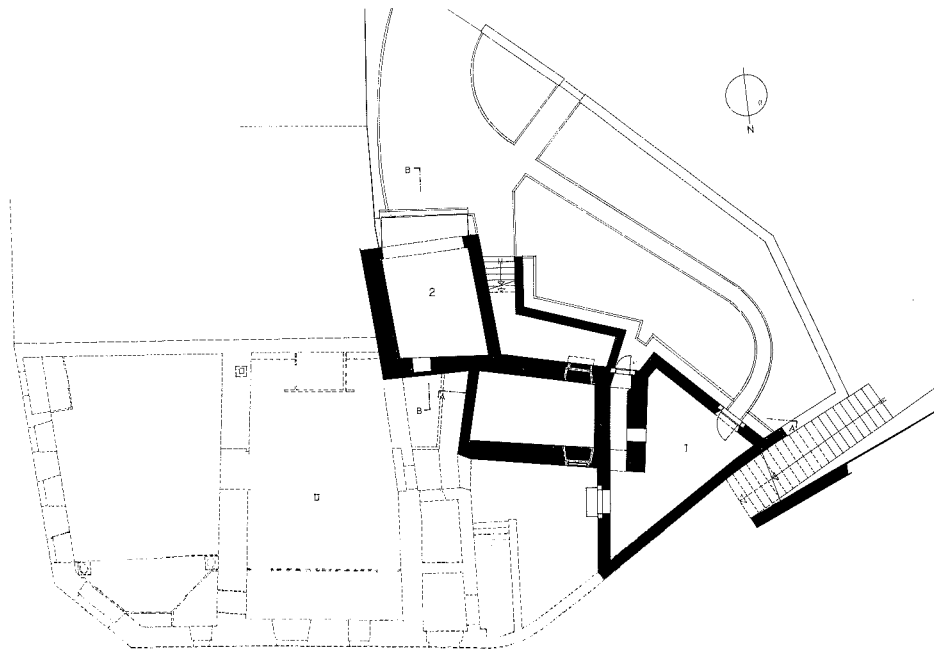


FAÇADE OUEST

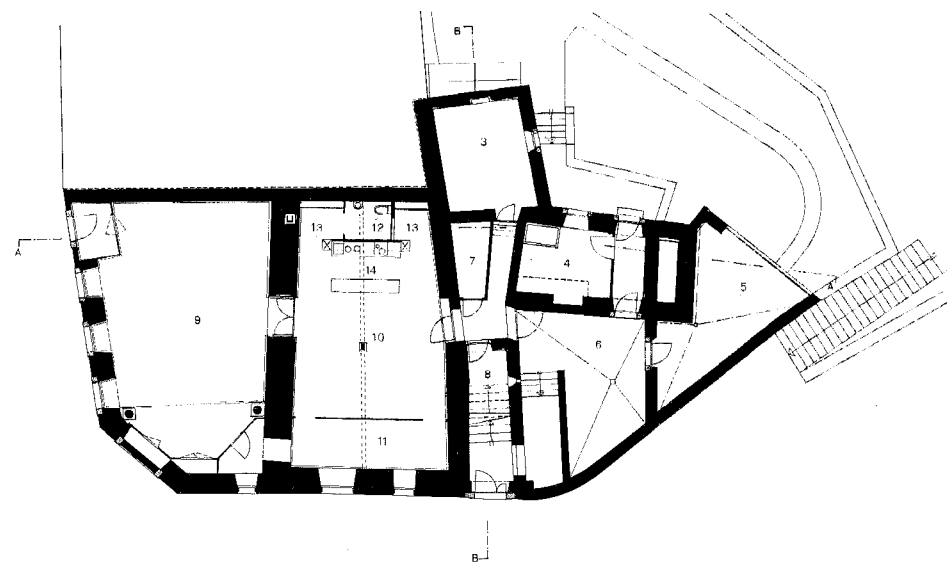


FAÇADE EST

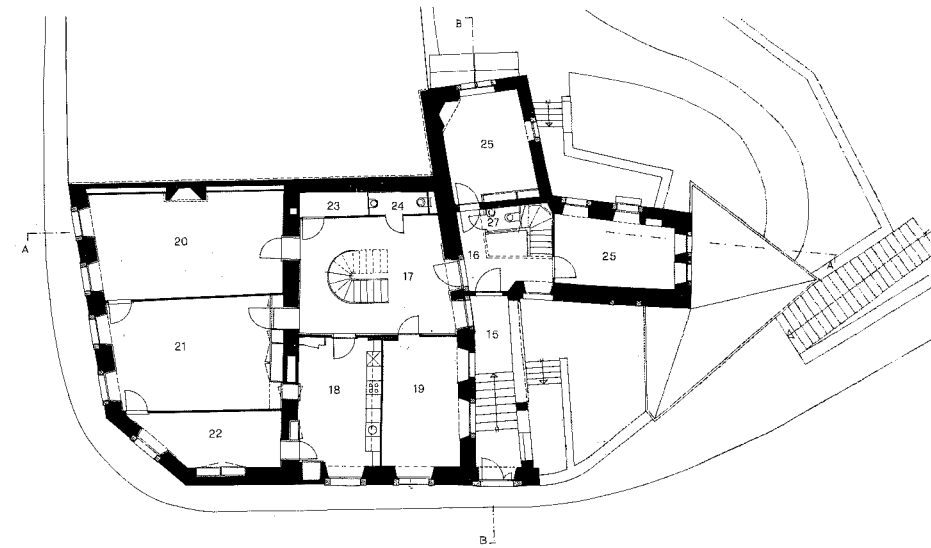
LES PLANS



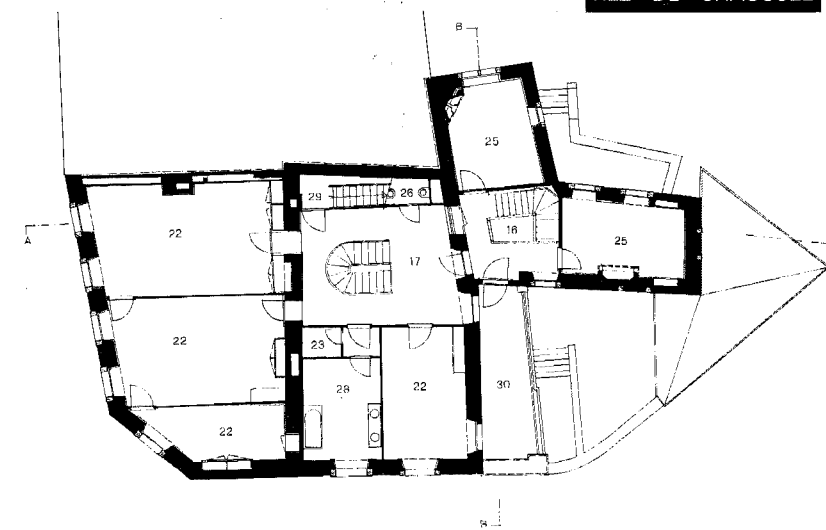
SOUS-SOL II



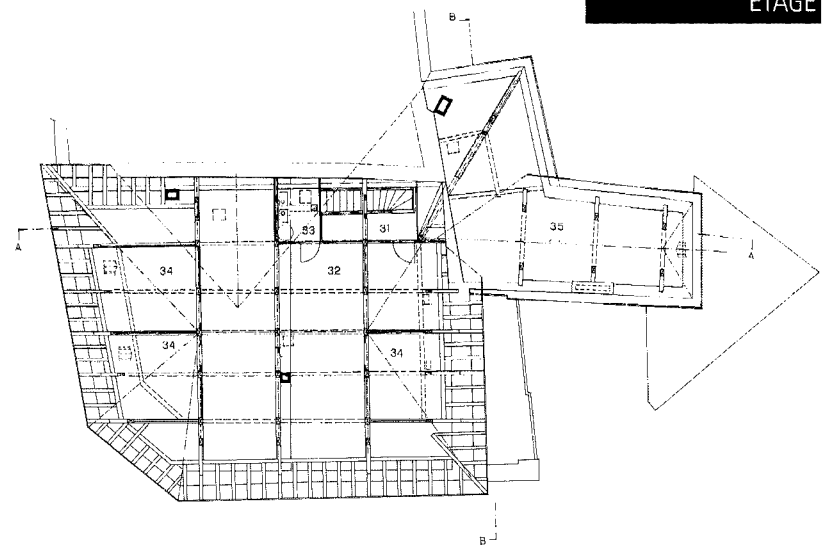
SOUS-SOL I



REZ - DE - CHAUSSEE



ETAGE



COMBLES

LEGENDES:

Sous-sol II

- 1. Cave
- 2. Garage

Sous-sol I

Cure:

- 3. Atelier
- 4. Buanderie
- 5. Bûcher
- 6. Cour intérieure
- 7. Cave
- 8. Réduit

Paroisse:

- 9. Salle de paroisse
- 10. Foyer
- 11. Dépôt
- 12. Toilettes
- 13. Vestiaire
- 14. Cuisinette

Rez-de-chaussée

Commun:

- 15. Portique d'entrée
- 16. Hall

Cure:

- 17. Hall
- 18. Cuisine
- 19. Chambre
- 20. Salon
- 21. Salle à manger
- 22. Chambre
- 23. Réduit
- 24. VVC

Bureaux:

- 25. Bureaux
- 27. Sanitaires bureaux

Etage

Cure:

- 26. Toilettes
- 28. Bains
- 29. Accès combles
- 30. Terrasse

Combles

- 31. Saas thermique
- 32. Combles (cure)
- 33. Chauffage
- 34. Dépenses
- 35. Combles (bureaux)

LES ENTREPRISES

MO.RO SA	Echafaudages	Crissier
INDUNI & CIE S.A.	Maçonnerie	Nyon
KOHLER S.A.	Charpente	Nyon
CAPRARA - NIETO	Pierre de taille	Lausanne
ANDRÉ	Menuiseries ext. + int.	Aubonne
JOUX & FILS S.A.	Serrurerie générale	Prilly
RICHARD & BEER S.A.	Ferblanterie-couverture	Morges
LOCCA + INDERMUHLE	Peintures ext. et int. + plâtrerie	Aubonne
EGG-TELSA S.A.	Electricité	Lausanne
VON AUW S.A.	Chauffage	Préverenges
B. CHEVALLEY S.A.	Ventilation	Lausanne
EXOTECH S.A.	Sanitaire	Bière
SANITAS TROESCH S.A.	Agencement de cuisine	Crissier
G. ZENONI	Carrelage-faïence	Morges
MENETREY S.A.	Parquet	Le Mont/Lausanne
SCHNEIDER ISOLATION S.A.	Faux-plafond	Lausanne
P. GOOD & FILS S.A.	Fumisterie	Prilly
PARAXYL & FILS	Préservation du bois	Echandens
ROLLSTORE	Stores d'obscurcissement	Rolle
JACCARD S.A.	Nettoyage	Romanel
EGLI & FILS S.A.	Aménagements extérieurs	Founex



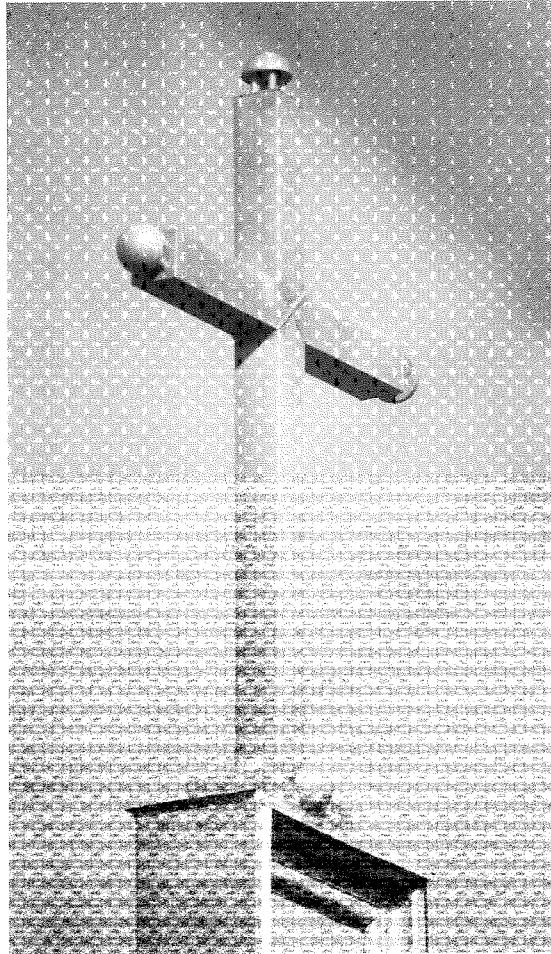
Façade ouest avant travaux



Assens - Cure catholique

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

PRINCIPE D'INTERVENTION



La cure catholique d'Assens, d'un style néogothique, fut construite en 1890. Elle comprenait le bâtiment principal et une annexe.

Vers les années 1970, cette cure a changé d'affectation. Elle abrite des camps et retraites de jeunes paroissiens, sous la responsabilité et l'autorité de la Fédération des paroisses catholiques.

Sous l'impulsion de la Fédération des paroisses catholiques et du Service des bâtiments, en 1989, plusieurs avant-projets furent présentés pour adapter les locaux à leurs nouvelles affectations et les rendre plus salubres. Pour les travaux intérieurs, il s'agit de créer des locaux sanitaires communs, une cuisine semi-professionnelle pour environ 30 personnes et d'aménager les pièces en dortoirs, en séjour et en salle à manger.

Pour les travaux liés au gros-oeuvre, un contrôle total de la charpente et un changement de la couverture en ardoise furent nécessaires. La réfection quasi complète des façades comprenant le crépissage, les encadrements des fenêtres en molasse, ainsi que l'assainissement des fondations se sont avérés indispensables. La commune étant raccordée depuis peu de temps à une STEP, les écoulements furent repris. L'introduction du gaz et des services électriques furent remises au goût du jour. Un chauffage à gaz fut installé.

Les transformations de l'annexe s'effectuèrent simultanément à celles de la cure, soit : la création d'un appartement de 3 pièces au 1er étage pour l'intendant, ainsi que la création d'une salle polyvalente au rez pour la paroisse d'Assens.

Les aménagements extérieurs pensés en fonction de la nouvelle utilisation créent une place devant l'annexe, permettant d'ouvrir et d'agrandir l'espace de la salle polyvalente pour les diverses manifestations et réceptions.

Les sondages effectués sur les façades et la cage d'escalier ont permis de retrouver les teintes de base qui ont été reprises dans leurs valeurs pour les façades actuelles et la cage d'escalier.

Nous avons réalisé ces travaux en restant fidèles à la volonté du concepteur de départ, tout en affirmant notre intervention de fin du XXe siècle avec toutes les techniques contemporaines (portes coupe-feu métalliques, détection incendie, etc.).

Les transformations de la cure et de son annexe, réalisées sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec les Monuments historiques et la Fédération des paroisses catholiques ont été effectuées dans l'esprit et le respect du style des bâtiments construits.

Nous tenons à remercier le maître de l'ouvrage, les divers services cantonaux, la Fédération des paroisses catholiques pour l'excellente collaboration durant cette rénovation.

A.A.R.C. Ulysse MORIGGI et Pascal DUVILLARD *Architectes*



ANALYSE HISTORIQUE

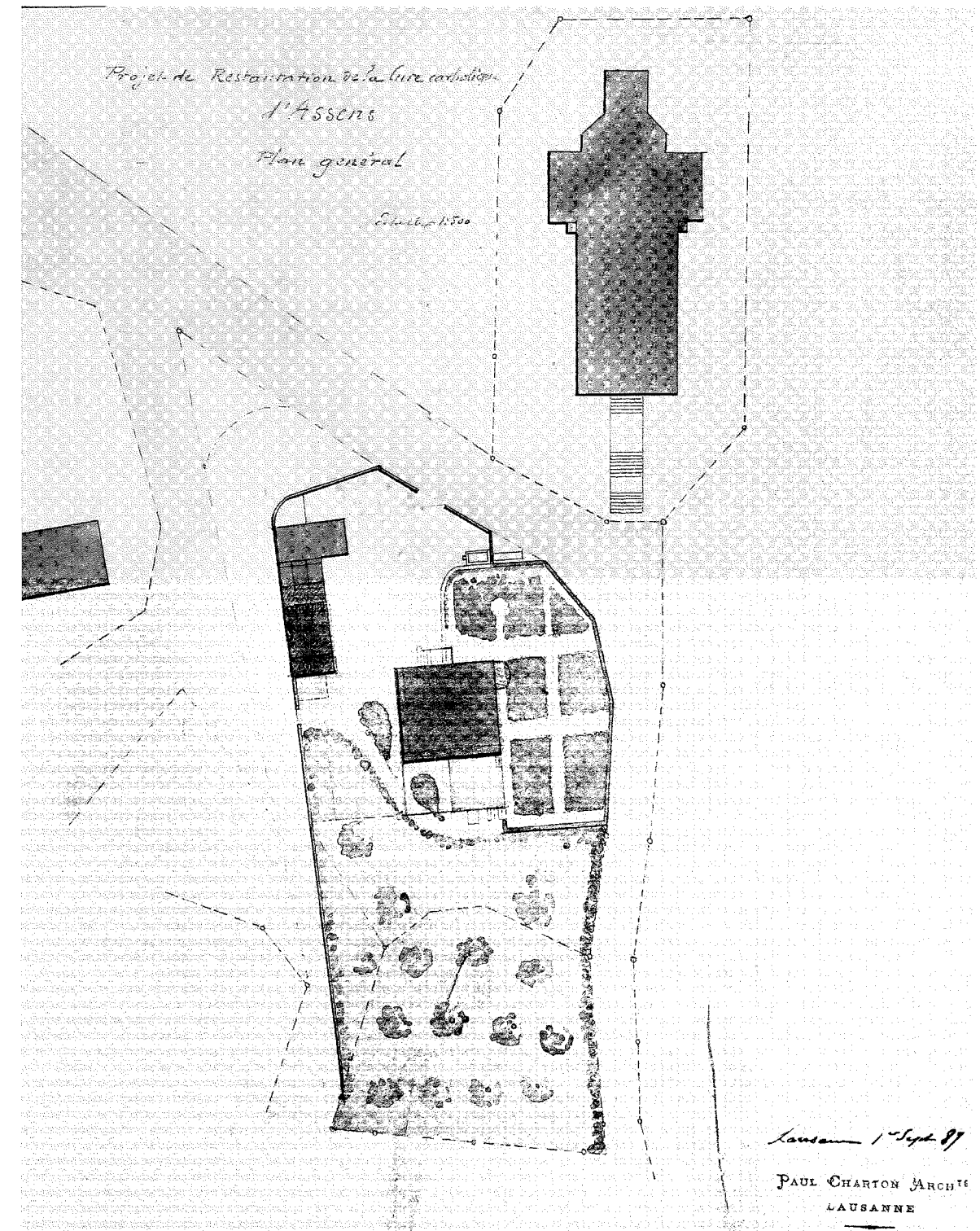
Les paroisses de l'ancien bailliage mixte d'Echallens, aux mains de Berne et de Fribourg, présentent la particularité d'avoir pu conserver, au moyen d'une votation populaire, la confession catholique. Ainsi, le village d'Assens ayant voté pour le maintien du catholicisme, il fut doté de deux cures, tandis que l'église était séparée entre les deux confessions¹.

En 1688, l'ancienne cure catholique, dont on ne sait pratiquement rien, fut rebâtie sous la forme d'une maison paysanne cossue comprenant, sous un même toit, un logement et un rural contigus².

En 1877, cette cure était fort délabrée et son rural très développé n'était plus adapté au mode de vie de l'époque, les domaines de la cure ayant été vendus en 1850-51. Ainsi, après quelques tergiversations - fallait-il vendre la cure ou la conserver partiellement ? -, on opta pour une reconstruction complète, au même emplacement, mais selon une typologie tout à fait différente.

En 1887, on choisit l'architecte Paul Charton de Lausanne (1844-1895), qui venait d'édifier les abattoirs de cette ville³. Celui-ci elabora un premier projet qui fut refusé par le Conseil d'Etat en raison de son coût trop élevé⁴. En février 1888, un deuxième projet, plus modeste, fut proposé par l'architecte au Conseil d'Etat qui l'accepta aussitôt. Ce projet, dont on a conservé les plans d'exécution dessinés en mars de la même année, correspond, à quelques variantes près, à celui qui a été réalisé⁵. Il s'agit d'une "villa moderne" de style néo-gothique, d'un niveau sur rez-de-chaussée, avec un sous-sol à demi enterré et des combles habitables sous une toiture à deux pans⁶. Cette villa s'accompagne d'un bâtiment de dépendance isolé comprenant un petit rural, un four et une buanderie au rez-de-chaussée, l'étage étant occupé par une salle de réunion accessible depuis l'extérieur.

Le plan de l'habitation reste dans la tradition des cures construites dans la première moitié du XIXe siècle, avec un sous-sol excavé, quatre pièces par étage desservies par un corridor central, un escalier en pierre se poursuivant de la cave au galeas et des aisances donnant sur les paliers intermédiaires⁷. Ce plan, résultat d'une étroite collaboration entre l'architecte, l'Etat et le curé François-Joseph Martin⁸, se voulait rationnel tout en étant moderne et confortable, d'où la présence de nombreuses ouvertures, d'une véranda formant terrasse et d'un tambour d'entrée.



Projet de restauration de la Cure catholique d'Assens de Paul Charton, architecte à Lausanne. Septembre 1887

Les travaux de reconstruction de la cure débutèrent au mois de juillet 1888 et s'achevèrent en 1890, avec les aménagements extérieurs (mur de clôture, portail, fontaine, etc.). Les ouvrages de maçonnerie furent adjugés à Jacques Guggia, entrepreneur d'origine tessinoise, et ceux de charpenterie à l'entreprise Roussy et Pillionel de Lausanne. On utilisa de la pierre de Meillerie pour la maçonnerie, du "marbre" de St-Triphon et de la molasse pour les encadrements et de la pierre de Monthey et de Vaulruz pour les escaliers. Le bois fut fourni par la commune.

En ce qui concerne les divers travaux de gypserie, de peinture, de serrurerie et de menuiserie, l'Etat organisa trois concours pour les attribuer, ce qui nous permet de connaître de manière détaillée ce que l'on comptait exécuter et ce qui subsiste des aménagements d'origine⁹.

Par son style, la cure catholique d'Assens appartient à un petit ensemble de cures néo-gothique bâties dans la seconde moitié du XIXe siècle et dont celle du Lieu, datant de 1858-60, constitue le premier exemple. Dans notre région, le style néo-gothique n'a guère été employé pour des constructions civiles avant les années 1830-40 et il s'est surtout développé à partir de 1850¹⁰. La cure d'Oron, construite en 1892, est celle qui présente le plus de similitudes avec celle d'Assens.

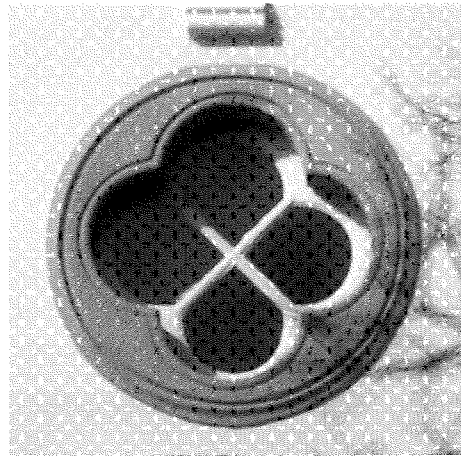
Sans être véritablement à l'avant-garde, la cure catholique d'Assens est un édifice moderne, fonctionnel et élégant qui devait trancher, par sa typologie et son style, dans le cadre d'un petit village du Gros-de-Vaud.

Isabelle ROLAND TEVAERAI *Historienne*

NOTES:

1. Cf. Emmanuel DEPRAZ, *Introduction de la Réforme par le " Plus " dans le bailliage d'Orbe-Echallens*, Fribourg, 1916.
2. Cf. Monique FONTANNAZ, *Les Cures vaudoises*, BHV 84, Lausanne, 1986, pp. 77-78, 275 et 398. De plus, il existe plusieurs dessins de l'ancienne cure catholique d'Assens dans le manuscrit du pasteur Auguste VUILLEUMIER, *Histoire de la paroisse d'Assens*, 1887 à 1927, 1er volume, p. 363 (manuscrit déposé à la cure protestante d'Assens et copie aux ACV).
3. Cf. *Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes*, N° 3, septembre 1887, pp. 28-29 (aimable communication de Paul BISSEGER). L'architecte Paul CHARTON fut inspecteur des bâtiments de l'Etat de 1891 à 1895.
4. ACV, PP 224, *Notice sur la reconstruction de la cure catholique d'Assens en 1888-1889*.
5. Modification de l'orientation du faîte, adjonction d'une véranda, suppression de la buanderie au sous-sol,... Ces plans d'exécution sont conservés aux ACV, dans les fonds PP 224 et S 34/SBE 79.01.
6. L'expression "villa moderne" apparaît sous la plume du pasteur VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 360.
7. Voir à ce propos les prescriptions qu'édicte l'architecte cantonal Henri EXCHAQUET en 1809, cité par Monique FONTANNAZ, *op. cit.*, pp. 231-232.
8. François-Joseph MARTIN (1835-1913) participa activement, et même financièrement, à la reconstruction de sa cure. Il ne faut pas le confondre avec son oncle, parrain et de surcroît homonyme, François-Joseph MARTIN, curé d'Assens de 1828 à 1849, qui fit construire la nouvelle église catholique d'Assens, en 1842-1845. Il est probable que le plus jeune des curés MARTIN ait cherché à poursuivre l'oeuvre et le ministère de son aîné. La cure serait alors le pendant néo-gothique de l'église néo-classique.
9. Pour plus de détails, cf. Isabelle ROLAND, *Reconstruction de la cure catholique d'Assens; Etude historique et architecturale*, janvier-février 1989, rapport dactylographié déposé au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.
10. Cf. Paul BISSEGER, *Le Moyen Age romantique au Pays de Vaud, 1825-1850*, BHV 79, Lausanne, 1985.





INVENTAIRE DES BOISERIES ET SERRURERIES

La méthode utilisée pour l'analyse des modénatures de boiseries et serrureries consiste à relever systématiquement sur toutes les portes, fenêtres et parois, la forme des moulures des boiseries et des fiches, ainsi que les corniches et encadrements. Chaque élément analysé est numéroté en fonction de la pièce dans laquelle il se trouve. Chaque élément peut être composé de zéro - cas d'un panneau et de fiches modernes, par exemple - d'un ou de plusieurs types; ceux-ci sont distingués par les lettres suivantes :

Type	Quantité	
A :	petits bois et croisillons de fenêtres	50
B :	moulures de panneaux, lambris et portes	73
C :	corniches et encadrements de portes	5
D :	gonds et fiches soutenant portes ou fenêtres	90

REMARQUES

Ce type d'inventaire a pour but habituellement d'essayer de définir l'ensemble de transformations intérieures subies par un bâtiment et dans un cadre plus large, de comparer les éléments avec ceux de bâtiments déjà connus.

Dans ce bâtiment, le prélèvement de l'information a été exécuté d'une manière différente à la démarche habituelle; comme le rapport historique d'Isabelle Roland (Reconstruction de la cure catholique d'Assens, Etude historique et architecturale, janvier-février 1989, manuscrit déposé au SBEV) précise bien la nature des transformations subies par le bâtiment et que la typologie des éléments d'origine était facilement déterminable, nous avons jugé préférable, par économie de moyen, de ne procéder qu'au relevé des éléments d'origine.

Cette analyse démontre que la plus grande partie des aménagements intérieurs actuels, portes, fenêtres, lambris est d'origine.

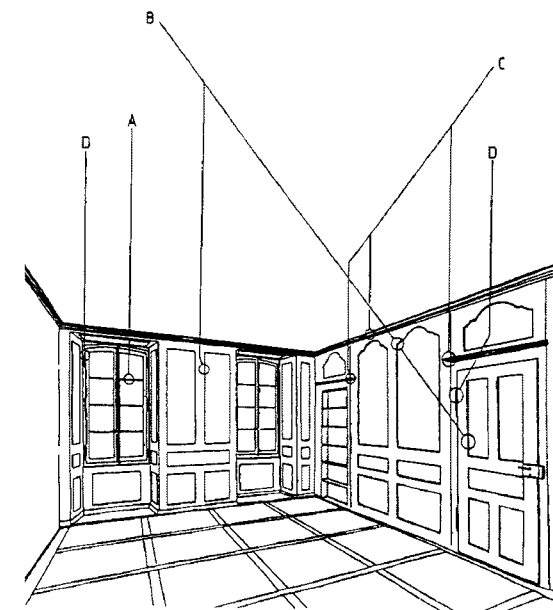
Lors de la construction (1888-1889), on utilise différents modèles de fiches, cependant toutes du même type, sauf le type utilisé sur la fenêtre de la porte d'entrée. On observe clairement une utilisation différenciée des profils en fonction de l'affectation des pièces. Dans les combles et l'annexe on rencontre uniquement les profils de boiseries type B1648 et B1649, les croisillons A887-A889 dont la modénature est très peu développée. Ces éléments sont par contre portés par des fiches de même type que dans les pièces principales du bâtiment (D1535-15387). Dans celles-ci, le même type de boiserie se rencontre partout, avec une variante sur la table du panneau (différence entre les types B1645 et B1646).

Les menuiseries des fenêtres ne sont portées que par des fiches de type D1535-D1536, alors que les fiches D1537-D1539 sont utilisées pour les portes.

CONCLUSION

En conclusion, il nous semble indispensable d'envisager le maintien des éléments d'origine, lesquels s'accordent à un plan qui n'a souffert pratiquement d'aucune modification majeure; il faut encore souligner ici que ce type de bâtiment est relativement rare dans notre canton.

Olivier FEIHL Archéotech S.A.



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

MAÇONNERIE

Assainissement des pieds de façades, drainage sur le pourtour, plaque filtrante, grille parking alvéolée avec gravier. Reprise des eaux pluviales existantes et façon d'un nouveau collecteur EP. Nouvelle canalisation pour les EU et raccord selon système séparatif sur les collecteurs communaux. Fouille en rigole pour nouvelles introductions des énergies (gaz, électricité, téléseu, PTT, eau potable). Piquage complet du crépi existant sur les façades sud et ouest, piquage partiel du crépi sur les façades nord et ouest. Crépissage des façades avec un mortier bâtard. Réfection des souches hors toit des cheminées et démolition de deux cheminées. Façon de galandages pour les nouvelles distributions sanitaires et des dortoirs aux combles. Crépissage des murs dans les salles d'eau. Assainissement sol des caves avec du gravillon rond lavé. Dépose sols et nouvelles chapes dans les locaux sanitaires. Galandages et chapes pour l'aménagement de l'appartement à l'étage de l'annexe.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages tubulaires sur les quatre façades de la cure et de l'annexe. Pont de ferblantier et pontonnage sur toiture pour la réfection des cheminées.

CHARPENTE

Remplacement de quelques chevrons et façon de chevêtre pour les sorties de ventilation et les tabatières. Dépose partielle des virevents moulurés et remise à neuf. Démolition et réfection complète des larmiers, berceaux et chéneaux encastrés. Réfection partielle des trois lucarnes. Remplacement com-

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	Décembre 1989
Relevé du bâtiment	Janvier 1989
Avant-projets	1989/1990
Première mise en concours des soumissions	Juin 1990
Enquête publique	Mai 1991
Enquête complémentaire	Décembre 1991
Approbation du crédit	Décembre 1991
Deuxième mise en concours des soumissions	Février 1992
Début des travaux	Mars 1992
Fin des travaux	Février 1993
Décompte final	Décembre 1993

plet du lambrissage sur chevrons. Façon d'une sous-toiture type sarna posée avec joint à recouvrement. Pose d'un contre-lattage. Réfection des deux caissons d'avant-toit du faîte, un caisson faisant office de support de la croix. Isolation des zones inférieures de la toiture et du solivage (combles - surcombles) avec un matelas de laine minérale de 10 cm et feuille PE scotchée et agrafée faisant office de pare-vapeur.

CONSERVATION DU BOIS

Brossage manuel, traitement fongicide de surface et injection de la charpente et du solivage combles - surcombles.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Dépose complète de l'ancienne ferblanterie, sauf la couverture zinc-titane du sas d'entrée. Dépose, évacuation de la couverture mixte ardoise-éternit noir et nouvelle couverture en ardoise noire d'Anger, à bout arrondi, avec lattage adapté. Nouvelle ferblanterie en zinc-titane pour les chéneaux, descentes EP, couloirs, blindage fronton lucarne, vire-

vents. Faces latérales des lucarnes recouvertes d'ardoise à bout carré. Façon d'une croix contemporaine en zinc-titane posée sur le pignon de l'entrée en remplacement de l'ancienne croix en bois. Nettoyage à la pression et contrôle de la couverture en tuile TC de l'annexe.

PROTECTION CONTRE LA Foudre

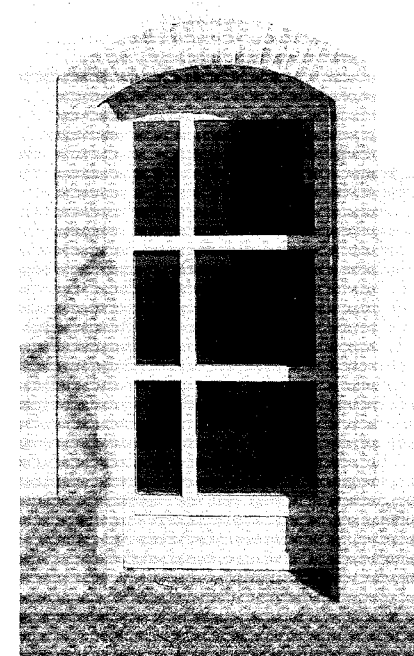
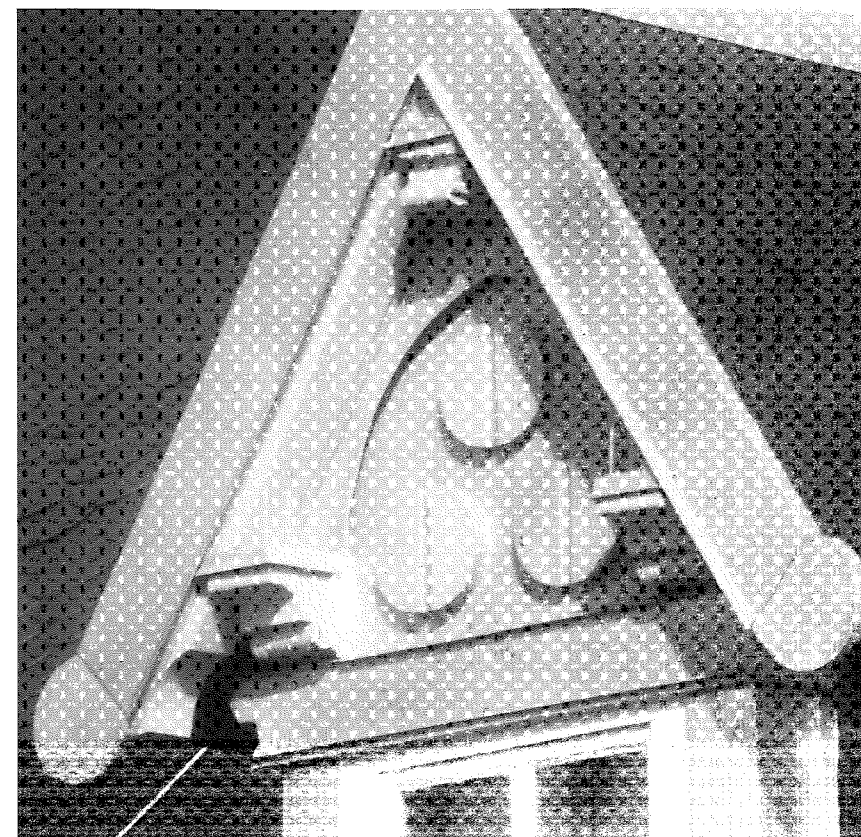
Installation complète d'un réseau de captage sur les bâtiments de la cure et de l'annexe, selon les normes ECA en vigueur.

PIERRES NATURELLES

Réfection partielle des encadrements des fenêtres en molasse. Ravèlement léger de certains éléments, réfection complète des joints des encadrements avec un ciment blanc et façon de joints souples entre les pierres et les menuiseries bois.

SERRURERIE

Pose de deux portes métal vitrées R30 pour compartimer l'escalier. Dépose



et repose barrière balcon sud. Contrôle portail de l'entrée et fabrication de deux portails métalliques. Contrôle des fenêtres de cave métalliques.

MENUISERIE-VITRERIE

Contrôle général des fenêtres en chêne simple vitrage. Changement de quatre fenêtres par des vitrages isolants. Contrôle et repose des doubles fenêtres entre embrasures (simple vitrage). Réfection des volets à jalousies et fabrication de nouveaux volets à jalousies à la place des anciens volets pleins. Annexe: fabrication de volets pleins pour l'appartement au 1er étage. Contrôle et réfection des menuiseries intérieures (portes, plinthes, armoires, etc.). Fabrication de vitrages isolants horizontaux pour éclairer le hall des combles. Pose de nouvelles fenêtres avec verre isolant pour la salle de paroisse dans l'annexe. Contrôle et remise en état des verres et masticage complet des vitrages existants. Pose de glace armée sur les portes R30 et vitrages horizontaux.

SABLAGE FAÇADES

Sablage hydropneumatique sur toutes les façades, soit sur l'ancien et le nouveau crépi pour enlever la peinture synthétique blanche et donner un aspect unifié du support.

PEINTURE EXTERIEURE

Remise à jour de la première polychromie extérieure de la cure, selon l'étude du restaurateur (M. Trnka). Application d'une couche d'accrochage comprenant un mélange de sable de quartz et deux couches d'une peinture minérale rose sur le crépi. Nettoyage et brossage des éléments en ciment moulé et application de deux couches de peinture minérale jaune. Nettoyage, fort brossage sur la menuiserie extérieure, volets, les virevents et larmiers existants et ensuite peinture couvrante. Brossage, une couche d'antirouille et deux couches de peinture émail noir sur la serrurerie extérieure.

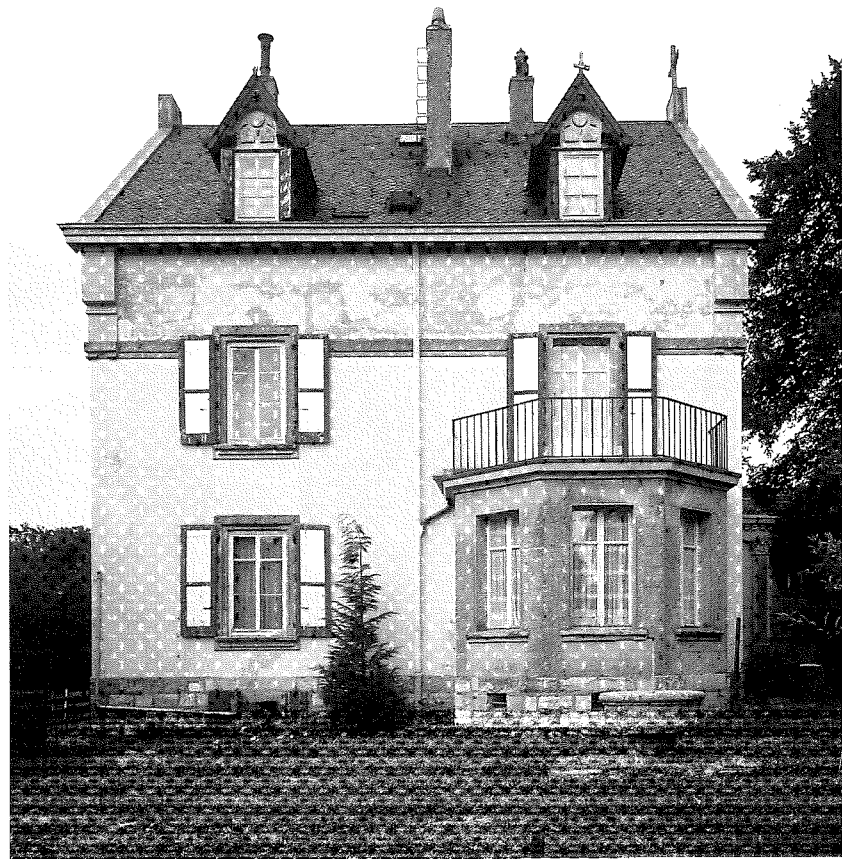
PEINTURE INTERIEURE

Plafonds plâtre : nettoyage, toilage partiel et peinture mate blanche. Murs : pose d'une jute textile avec deux couches de peinture à l'huile couvrante. Portes R30 métal : trois couches de peinture émail. Portes, boiserie intérieures : lessivage, ponçage soigné et trois couches de vernis incolore.

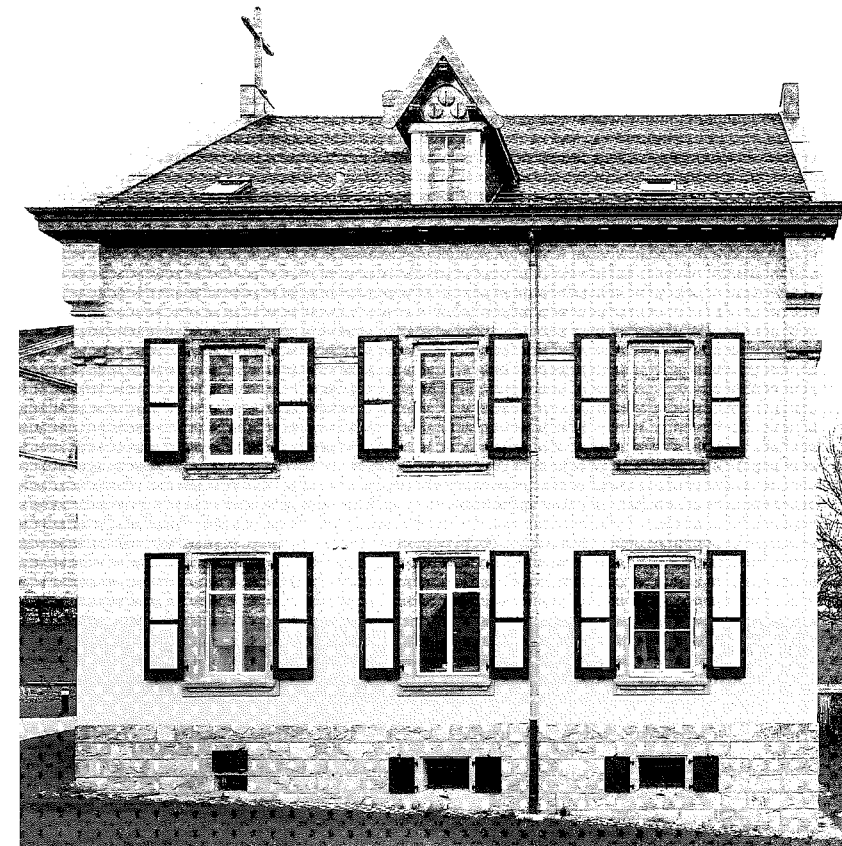
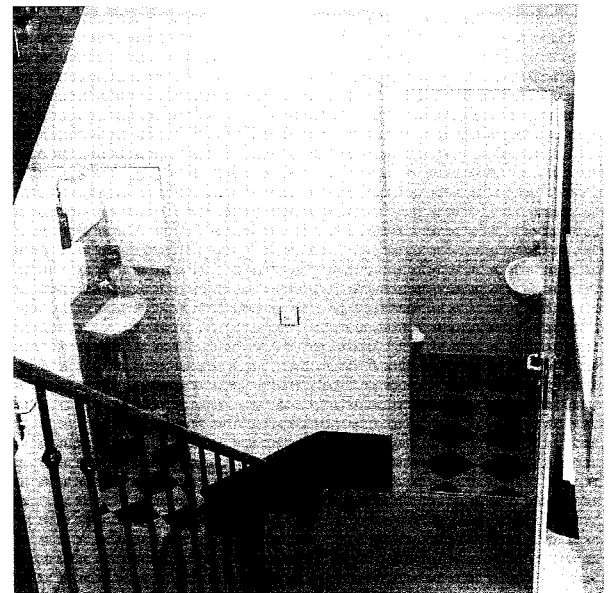
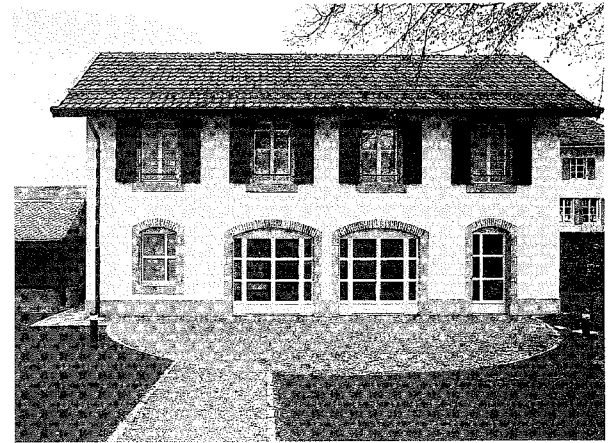
PLATRERIE

Gypsage des nouveaux galandages en TC. Façon de faux-plafonds en plâtre cartonné posés sous solivage et toiture dans les combles et dans les nouveaux locaux sanitaires. Rhabillages divers après le passage des installations techniques.

AVANT



APRES



ELECTRICITE

Nouvelles installations électriques selon normes ASE. Introduction souterraine et tableau électrique au sous-sol. Installation TV et téléphone remis à neuf. Sonorisation installée dans tous les locaux de la cure. Pose d'une nouvelle lustrerie contemporaine dans la cure et l'annexe. Raccordement de la détection incendie (détecteurs, klaxon, tableau, etc.).

DETECTION INCENDIE

Installation complète d'une détection incendie, selon les normes ECA en vigueur, y compris liaison directe avec les pompiers.

CHAUFFAGE

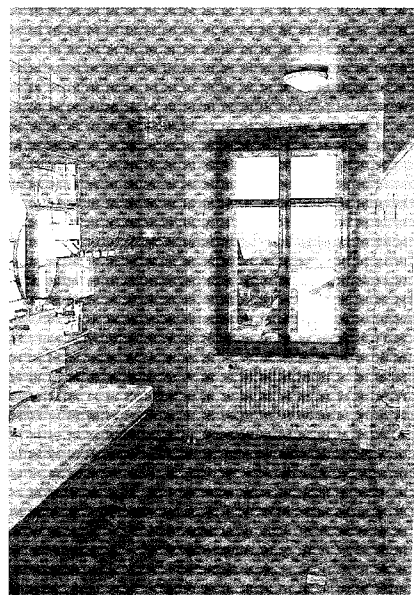
Dépose et évacuation de la chaudière et de la citerne à mazout. Repose de deux chaudières murales à gaz et d'un boiler pour l'eau chaude sanitaire, le tout avec une régulation automatique. Distribution de chaleur contrôlée et remise en état. Complété les radiateurs selon la nouvelle distribution des locaux. Installation d'un chauffage à gaz indépendant pour l'annexe.

VENTILATION

Installation d'une ventilation sur horloge pour les locaux sanitaires et d'une ventilation séparée pour la hotte de la cuisine.

SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau et nouvelle batterie de distribution. Dépose ancienne installation. Raccord de deux armoires défense incendie. Installation complète des locaux douche séparés filles et garçons et de WC-urinoir sur



les paliers intermédiaires. Raccord de deux plonges dans la cuisine et d'un lave-vaisselle. Introduction du gaz, raccord de la chaudière et du fourneau de la cuisine. Installation complète d'une salle de bains et d'une cuisine pour l'appartement de l'annexe. Nouveau raccord des deux fontaines extérieures.

TUBAGE INOX

Façon d'un tubage inox pour les deux chaudières de la cure et le canal du four à pain de l'annexe. Installation d'un canal inox isolé pour la chaudière de l'annexe avec souche hors-toit cuivrée.

CUISINE INDUSTRIELLE

Installation d'une cuisine semi-industrielle avec table de travail, plonge, armoires, hotte. Le tout en inox. Fourneau quatre feux, deux plaques, cuisson et four, lave-vaisselle, frigo, congélateur.



CUISINE APPARTEMENT

Agencement standard en bois stratifié, avec appareils de marque suisse.

PAROIS LEGERES SANITAIRES

Séparation de douche et WC en bois aggloméré résistant à l'eau avec portes et rideaux de douche.

ETANCHEITE

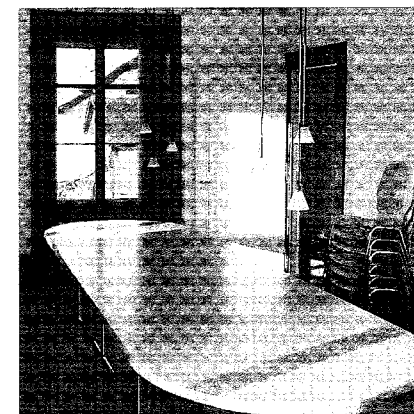
Balcon : remise à neuf de l'étanchéité collée en plein avec garniture en zinctitane. WC-douche : façon d'une étanchéité monocouche sur les solivages avec remontée noyée dans les murs.

CHAPES

Façon de chapes flottantes ciment dans l'appartement de l'annexe.

BETON LAVE

Façon du sol de la salle de paroisse en béton lavé, sous-couche de remise à niveau collée sur l'ancien dallage. Frise noire ceinturant la pièce.



CARRELAGE

Pose de carrelage sur chape ciment dans les locaux sanitaires, cuisine, hall combles et collé sur mur crépi jusqu'au plafond dans les locaux sanitaires. Contrôle et remise en état des carrelages existants dans les halls et le bureau des combles.

REVETEMENT DE SOL

Pose sur panneaux bois aggloméré d'un linoléum bleu avec joints soudés dans les dortoirs, salon et salle à manger. Ponçage et imprégnation forte sur tous les seuils bois et sur l'escalier en chêne desservant les combles.

FAUX-PLAFOND PHONIQUE

Façon d'un faux-plafond phonique dans la salle de paroisse de l'annexe sous le solivage existant, comprenant la fixation des suspens sur silent-bloc, laine minérale entre solives, panneaux de plâtre cartonné, une feuille de plomb, panneau de plâtre perforé, un treillis de support, giclage d'un rustic minéral fin.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Défrichage et nettoyage des murs d'enceinte. Création de circulations et d'une place; le tout en gravier type limanat avec des bordures en pavés ciment gris. Ameublement des terres et engazonnement sur le pourtour de la cure; la moitié de la parcelle ouest est restée en herbe prairie. Piquage, crépissage, réfection des couvertes sur une partie des murs d'enceinte (zones est et ouest). Plantation d'une haie de charmilles sur le côté sud et aménagement d'un massif fleuri.

CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon norme 116

A/ Cure catholique

Sous-sol	503,63 m3
Rez-de-chaussée	413,65 m3
Perron et sas d'entrée	18,40 m3
Véranda	37,36 m3
Etage 1	404,80 m3
Combles	359,26 m3
Sur-combles	288,75 m3

Total Cure catholique 2'025,85 m3

B/ Annexe

Rez-de-chaussée	279,64 m3
Etage	385,89 m3

Total Annexe 665,53 m3

Total CUBE SIA 2'691,38 m3

MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	2'859,00 m2
Surface bâtie totale	229,00 m2
Cure catholique	140,00 m2
Annexe	74,00 m2
Couvert fontaine	15,00 m2
Place, jardin	2'630 m2

Surface brute des planchers

A/ Cure catholique

Rez-de-chaussée	140,00 m2
Etage 1	127,00 m2
Combles	127,00 m2
Total (habitable)	394,00 m2
Sous-sol	140,00 m2
Combles	83,00 m2
Total (non habitable)	223,00 m2

Total Cure catholique 617,00 m2

B/Annexe

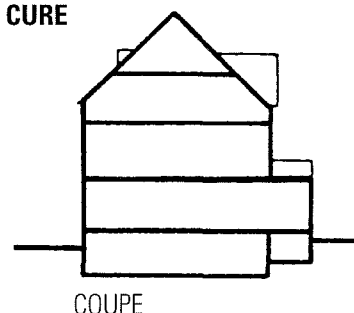
Rez-de-chaussée	74,00 m2
Etage	74,00 m2

Total Annexe 148,00 m2

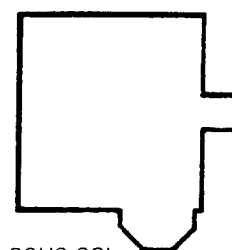
Total surface brute

Total surface brute	765,00 m2
Total surface brute habitable (71 %)	542,00 m2
Total surface brute non habitable (29 %)	223,00 m2

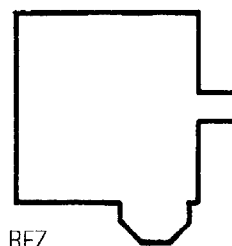
CURE



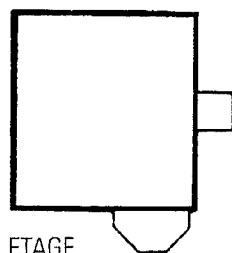
COUPE



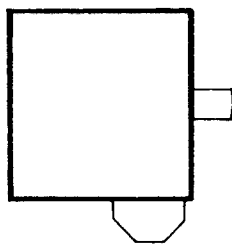
SOUS-SOL



REZ



ETAGE



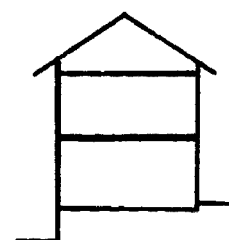
COMBLES

COÛT DE L'OPERATION

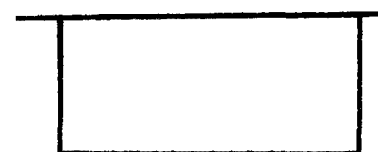
MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr. 548.-/m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 1'928.-/m2
Coût total / m3 SIA	Fr. 629.-/m3
Coût total / m2 brut	Fr. 2'215.-/m2

ANNEXE



COUPE

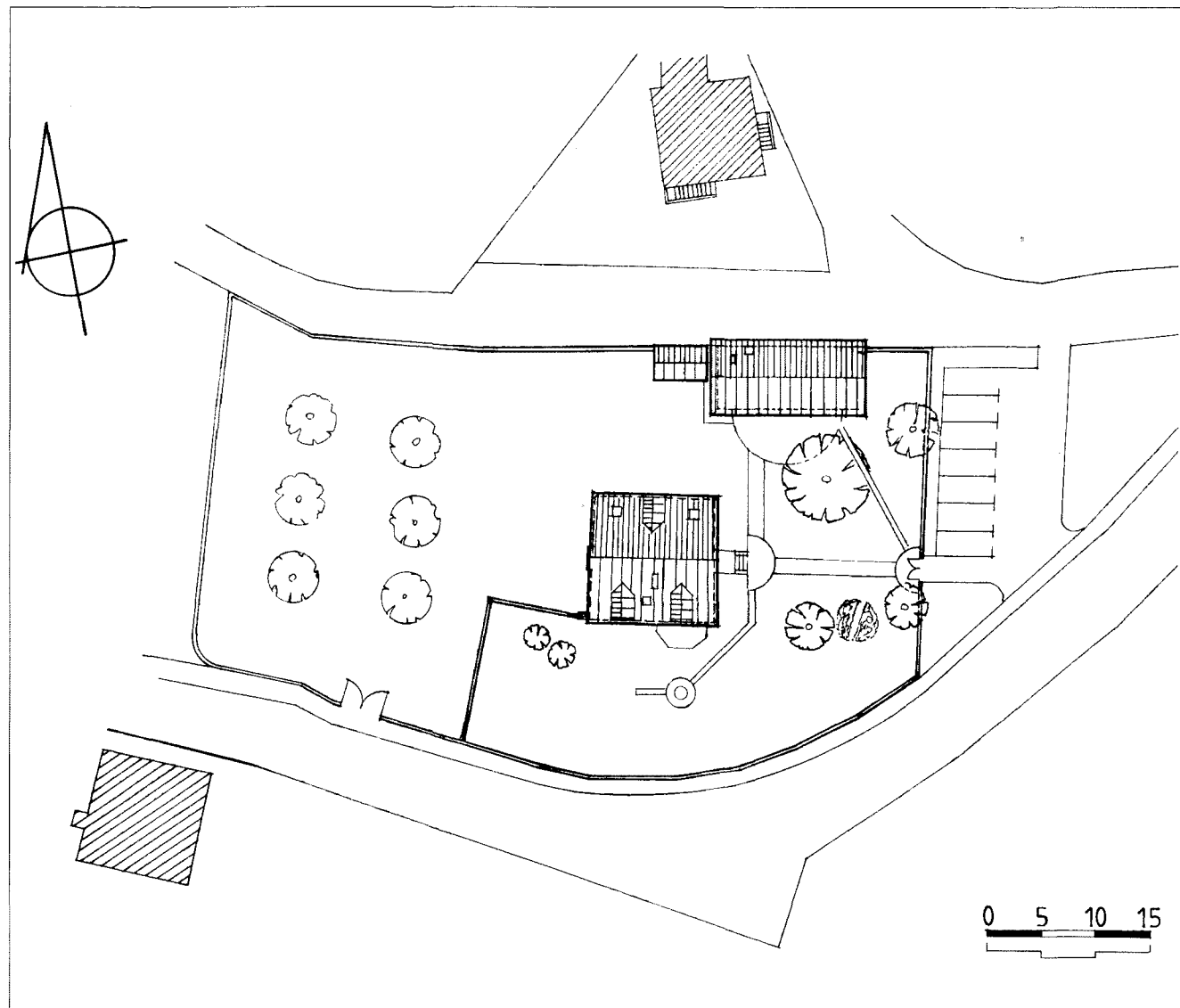


REZ



ETAGE

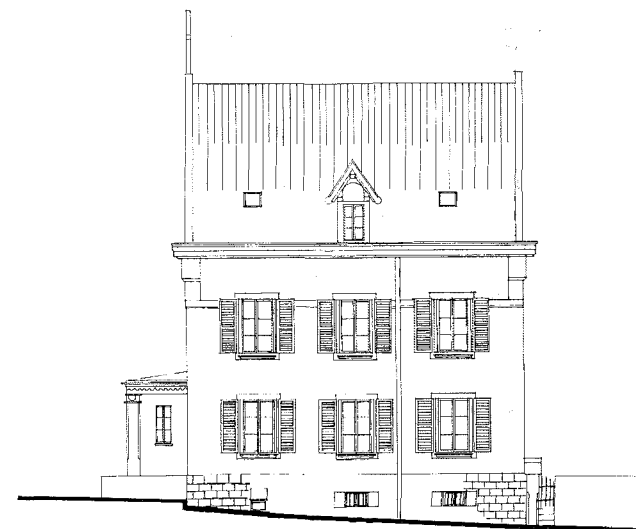
CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	14'000.--	0.82%
101 Relevé des lieux	14'000.--	
CFC 2 BATIMENT	1'475'418.--	87.03%
211.1 Echafaudages	33'500.--	2.27%
211.6 Maçonnerie	199'700.--	13.53%
213 Serrurerie	15'750.--	1.06%
214.1 Charpente	54'250.--	3.67%
216 Pierres naturelles	71'336.--	4.83%
221 Menuiserie extérieure	56'665.--	3.84%
221.9 Vitrierie	16'600.--	1.12%
222 Ferblanterie	46'940.--	3.18%
223 Paratonnerre	10'700.--	0.72%
224 Couverture	53'650.--	3.63%
227.1 Peinture extérieure	57'390.--	3.89%
231 Electricité	92'290.--	6.25%
237 Détection incendie	23'625.--	1.60%
242 Chauffage	55'945.--	3.79%
244 Ventilation	9'880.--	0.67%
247 Canal inox	12'095.--	0.82%
253 Sanitaire	96'471.--	6.53%
258 Agencement cuisine industrielle	32'000.--	2.17%
258 Agencement cuisine annexe	28'790.--	1.95%
271 Plâtrerie	40'200.--	2.72%
273 Menuiserie intérieure	55'100.--	3.73%
277 Cloisons sanitaires	10'180.--	0.69%
281.2 Revêtement de sol	25'120.--	1.70%
281.2 Etanchéité monocouche	6'100.--	0.41%
281.6 Carrelage	22'750.--	1.54%
283.2 Faux-plafond plâtre	16'200.--	1.10%
284 Fumisterie	1'220.--	0.08%
285 Peinture intérieure	66'400.--	4.50%
285.2 Traitement de charpente	9'440.--	0.64%
287 Nettoyages	6'005.--	0.41%
291 Honoraires architecte	195'704.--	13.26%
293 Honoraires ing. électricité	2'670.--	0.18%
294 Honoraires ing. techniques	32'670.--	2.21%
296 Spécialistes	14'602.--	0.98%
299 Honoraires ing. cuisines prof.	3'480.--	0.23%
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	159'708.--	9.42%
401 Maçonnerie, raccords	96'070.--	
401.1 Aménagement 15 places parc	36'000.--	
421 Jardinage	15'638.--	
491 Honoraires architecte	12'000.--	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	46'002.--	2.71%
511 Autorisations, taxes	18'196.--	
524 Helios, frais de reproductions	14'550.--	
566 Bouquet, inauguration	2'472.--	
591 Rapport final	5'000.--	
57 Frais de chantier	5'784.--	
TOTAL DES TRAVAUX	1'695'128.--	100.00%



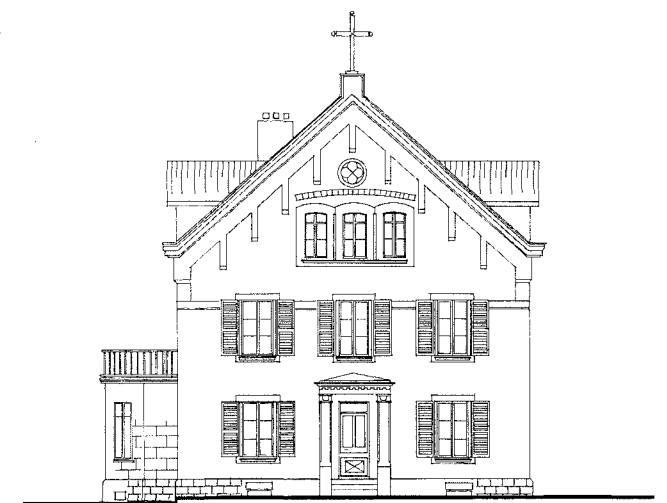
PLAN DE SITUATION



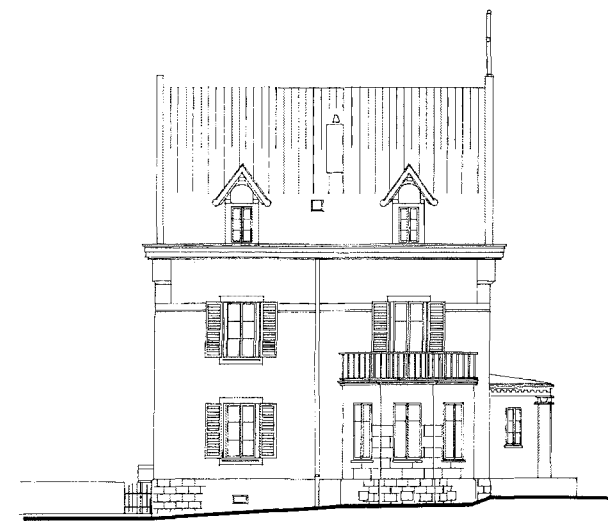
COUPE A - A



FAÇADE NORD



FAÇADE EST

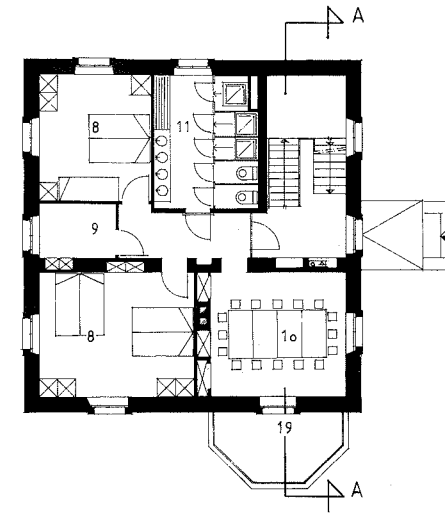


FAÇADE SUD

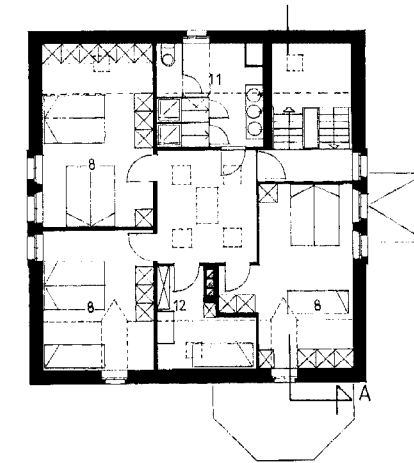


FAÇADE OUEST

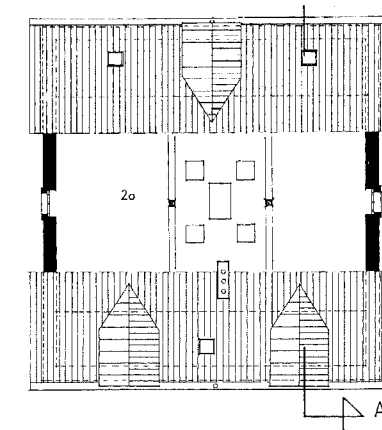
CURE - LES PLANS



ETAGE

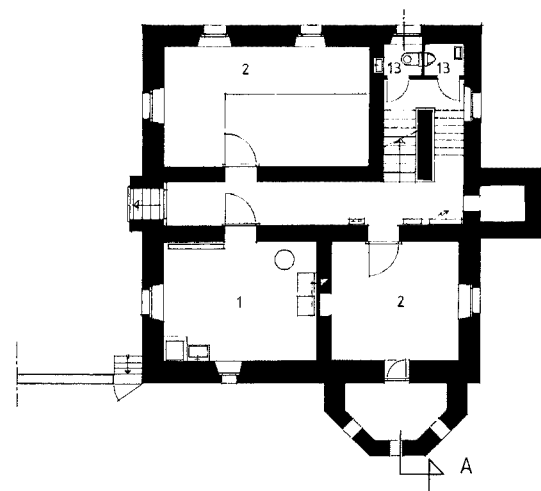


COMBLES

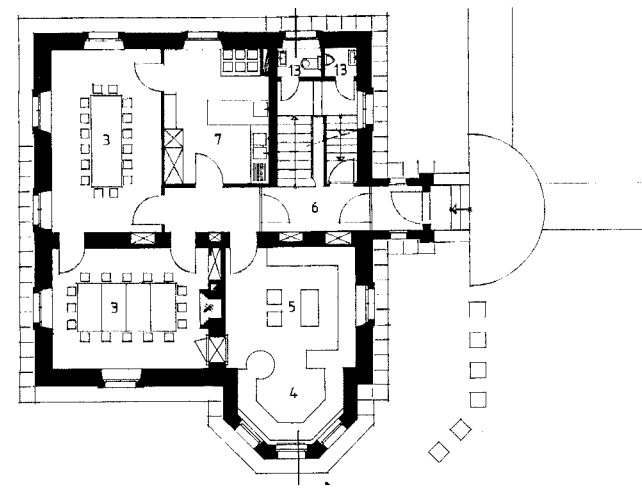


SUR-COMBLES

- LEGENDES:**
- 1. Buanderie
 - 2. Cave
 - 3. Salle à manger
 - 4. Véranda
 - 5. Salon
 - 6. Entrée
 - 7. Cuisine
 - 8. Chambres /dortoirs
 - 9. Dortoir responsable
 - 10. Salle de réunion
 - 11. WC et douches
 - 12. Bureau
 - 13. WC/urinoir
 - 19. Terrasse
 - 20. Galetas

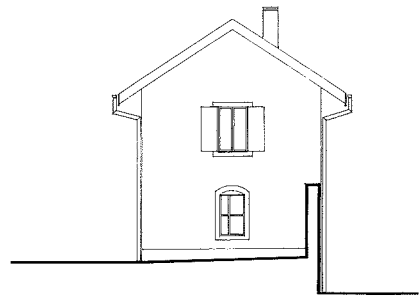


SOUS-SOL

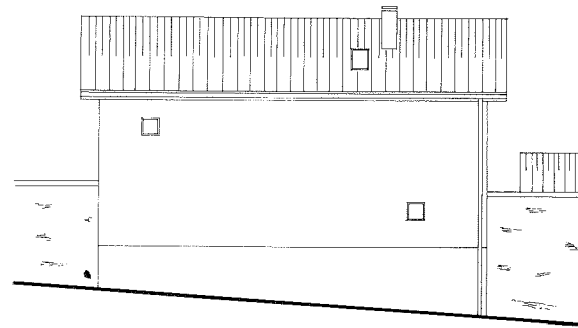


REZ-DE-CHAUSSEE

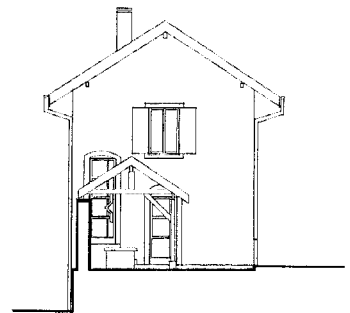
ANNEXE - FAÇADES ET PLANS



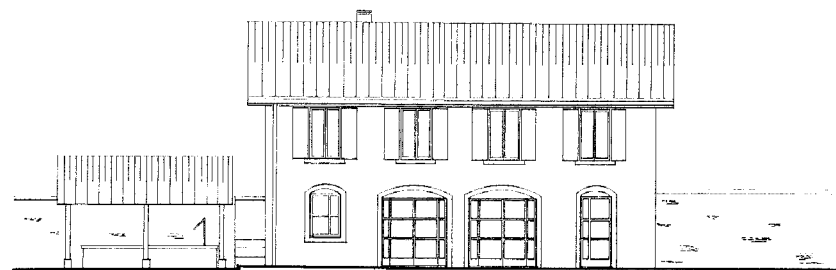
FAÇADE EST



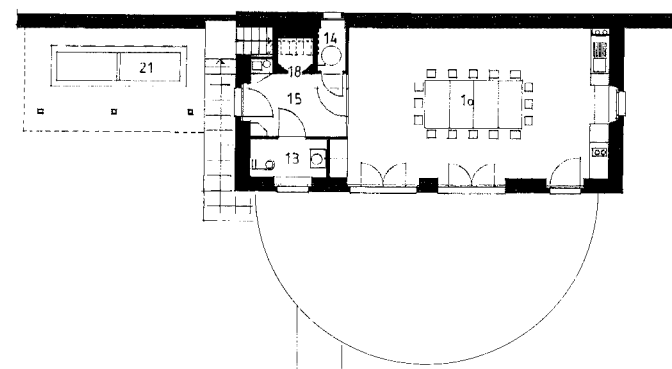
FAÇADE NORD



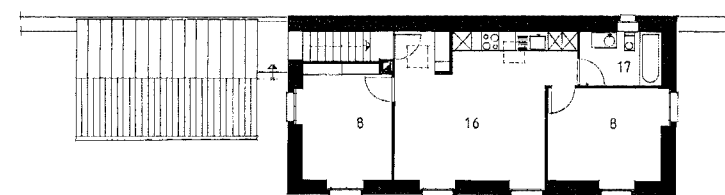
FAÇADE OUEST



FAÇADE SUD



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

- LEGENDES:**
- 8. Chambres /dortoirs
 - 10. Salle de réunion
 - 13. WC/urinoir
 - 14. Chauffage
 - 15. Hall
 - 16. Séjour
 - 17. WC et bain
 - 18. Four à pain
 - 19. Terrasse
 - 21. Fontaine

LES ENTREPRISES

SKYTUB	Echafaudages	Vevey
DELASOIE S.A.	Maçonnerie	Lausanne
ECOBOIS S.A.	Charpente	Combremont-le-Petit
MARMILLOD S.A.	Couverture-ferblanterie	Lausanne
PARAXYL	Traitement de charpente	Echandens
JOUX & FILS	Serrurerie	Prilly
RAUSCHERT M.	Menuiserie	Le Mont-sur-Lausanne
DI GIULIO	Vitrierie	Lausanne
RIME M.	Sanitaire	Echallens
ALVAZZI S.A.	Chauffage	Orbe
GROSSENBACHER S.A.	Electricité	Crissier
CERBERUS S.A.	Détection incendie	Lutry
KNAPPS & BAUMANN S.A.	Ventilation	Lausanne
BORBOLA S.A.	Paratonnerre	Vevey
MEDANA S.	Etanchéité	Bussigny
MULLER S.A.	Tubage inox	Bioley-Magnoux
REPOND & FILS	Chapes	Romanel-sur-Lausanne
CACCIAMANO G.	Béton lavé	Echandens
OTTINO & FILS	Plâtrerie-peinture	Lausanne
L'AS DE CARREAU	Carrelage	Lonay
MATTHEY TAPIS S.A.	Revêtement de sol	Lausanne
GRANITO S.A.	Pierres naturelles	Yverdon
SEREX S.A.	Sablage façades	La Sarraz
CORTE S.A.	Faux-plafonds phoniques	Romanel-sur-Lausanne
CAF CUISINES S.A.	Cuisines industrielles	Chavannes-Renens
INTERCUISINES	Cuisine appartement	Crissier
BUWA S.A.	Parois légères sanitaires	Commugny
DESPONT F.	Agencement int. bois	Assens
GAILLE C.	Fumiste	Cugy
ISOTECH S.A.	Jointoyage	Ecublens
PFISTER S.A.	Mobilier	Etoy
NETATEC SERVICES	Nettoyages	Pully
ESPACE FIAUX	Jardinage	Valeyres-sous-Rances

10, place de la Riponne	CH - 1014, Lausanne
Conception graphique :	André Bovey, S G D Lausanne
Photos :	François Bertin, Grandvaux
Impression :	Rémy Gindroz, Lausanne
	Favre et Winterregg, Echandens